

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SAO TOME ET PRINCIPE

Unité – Discipline – Travail



STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE 2018-2021

Document Provisoire

Avec l'appui du Partenariat Statistique au Service du Développement au 21^è siècle

PARiS
21!

Décembre 2017

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	7
1. DIAGNOSTIC DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL	9
<i>1.1 Evaluation de la mise en œuvre de la SNDS 2009-2018.....</i>	<i>9</i>
<i>1.2 Etude diagnostique du SSN</i>	<i>11</i>
<i>1.2.1 Dispositif de production des statistiques</i>	<i>11</i>
<i>1.2.2 Capacités du SSN.....</i>	<i>14</i>
<i>1.2.3 Etat de la production statistique, de la diffusion et de l'archivage.....</i>	<i>18</i>
<i>1.2.4 Analyse de la demande et de l'offre statistique.....</i>	<i>21</i>
<i>1.2.5 Synthèse des forces, faiblesses , menaces et opportunités.....</i>	<i>22</i>
<i>1.2.6 Défis à relever</i>	<i>24</i>
2. MISSION, PRINCIPES ET VISION DU SSN	26
<i>2.1 Mission du SSN.....</i>	<i>26</i>
<i>2.2 Principes directeurs ou valeurs du SSN</i>	<i>27</i>
<i>2.3 Vision.....</i>	<i>30</i>
3. AXES STRATEGIQUES	32
<i>3.1 Identification des axes.....</i>	<i>32</i>
<i>3.2 Déclinaison des axes en objectifs et résultats opérationnels.....</i>	<i>33</i>
<i>3.2.1 Axe 1 : Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel du SSN.....</i>	<i>33</i>
<i>3.2.2 Axe 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières</i>	<i>34</i>
<i>3.2.3 Axe 3 : Amélioration de la production statistique</i>	<i>35</i>
<i>3.2.4 Axe 4 : Promotion de la diffusion, de l'archivage, de la communication et de l'utilisation des statistiques.....</i>	<i>35</i>

3.3 Cadre logique	36
4. PLAN D'ACTION	37
4.1 Coût total de mise en œuvre de la SNDS.....	37
4.2 Plan de financement de la SNDS	40
4.3 Mécanismes et stratégies de mobilisation des ressources	40
5. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION	42
5.1 Principes directeurs	42
5.2 Dispositif institutionnel	42
5.3 Mécanisme et outils de suivi-évaluation.....	43
5.4 Hypothèses et risques	43
CONCLUSION	45
Annexe 1: Cadre logique de la SNDS 2018-2021.....	46
Annexe 2: Tableau détaillé du plan d'action de la SNDS 2018-2021	54

LISTE DES ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
AT	Agenda de Transformation
BAD	Banque Africaine de Développement
BCSTP	Banque Centrale de Sao Tomé et Principe
CAS	Charte Africaine de la Statistique
CEA	Communauté Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNS	Conseil National de la Statistique
DAF	Direction de l'Administration et des Finances
DDT	Direction du Développement Touristique
DGAP	Direction Générale de l'Administration Publique
DGC	Département Gestion des Comptes
DGRN	Direction Générale des Registres et des Notaires
DGTH	Direction Générale du Tourisme et de l'Hôtellerie
DI	Direction de l'Industrie
DP	Direction des Pêches
DSIECE	Direction des Statistiques, de l'Information, de l'Education et de la Communication Environnementale
DSP	Direction des Statistiques et de la Planification
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
DSSA	Direction de la Statistique et de la Sécurité Alimentaire
DTEFP	Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
EBC	Enquête Budget Consommation
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EMAE	Entreprise Nationale d'Eau et d'Electricité
ENCO	Entreprise Nationale de Carburant et Oil
ENSAE	Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique-Dakar
ET	Equipe Technique
FFOM	Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
FNDS	Fonds National de Développement de la Statistique

IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INE	Institut National de la Statistique
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
ISE	Ingénieur Statisticien Economiste
ITS	Ingénieur des Travaux Statistiques
JAS	Journée Africaine de la Statistique
JMS	Journée Mondiale de la Statistique
MADR	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MEAS	Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales
MECSC	Ministère de l'Education, de la Communication, de la Science et de la Culture
MFCEB	Ministère des Finances, du Commerce et de l'Economie Bleue
MJDHAP	Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et de l'Administration Publique
MICS	Enquête par grappe à Indicateurs Multiples
MIRNE	Ministère des Infrastructures, des Ressources Naturelles et de l'Environnement
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MS	Ministère de la Santé
NTIC	Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication
ODD	Objectif de Développement Durable
PAAS	Plan/Programme Annuel d'Activités Statistiques
PAMS	Plan d'Action de Marrakech pour les Statistiques
PAO	Plan d'Action Opérationnel
PARIS21	Partenariat Statistique au Service du Développement au 21ème siècle
PEID	Petit Etat Insulaire en développement
PFSO	Principes Fondamentaux de la Statistique Officielle
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaire Technique et Financier
RDSTP	République Démocratique de Sao Tomé et Principe
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNA	Recensement National de l'Agriculture

SCN	Système de Comptabilité Nationale
SMF	Service Migration et Frontière
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SSM	Service Statistique Ministériel
SSN	Système Statistique National
STP	Sao Tomé et Príncipe
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UA	Union Africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance et la Femme
USTP	Université de Sao Tomé et Príncipe

INTRODUCTION

Depuis la Table ronde Internationale sur la Gestion du Développement axée sur les Résultats de 2004 et le Plan d'Actions de Marrakech pour les Statistiques (PAMS) qui en a résulté, la quasi-totalité des Etats africains se sont engagés dans un processus de modernisation de leurs Systèmes Statistiques Nationaux (SSN). C'est dans ce contexte que le Gouvernement Sao Toméen, conscient de l'importance des statistiques dans la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et programmes, s'est doté en 2009 d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) couvrant la période 2009-2018.

L'évaluation à mi-parcours de cette SNDS réalisée en 2016 a révélé une mise en œuvre mitigée avec un taux de réalisation de 37,95%.

Tenant compte de l'élaboration du Plan National de Développement de Sao Tomé et Principe (PND) 2017-2021 et des recommandations visant un arrimage des SNDS aux politiques nationales de développement, la mission d'évaluation a suggéré l'élaboration d'une nouvelle SNDS à l'effet de respecter cette exigence et de disposer sur la période d'indicateurs de suivi-évaluation du PND.

Le PND 2017-2021 baptisé "une croissance accélérée, réductrice de la pauvreté et protectrice de l'environnement" est le premier plan quinquennal de mise en œuvre de l'Agenda de Transformation (AT) de Sao Tomé et Principe à l'horizon 2030 élaboré en 2015 dont l'objectif majeur est de transformer le pays de façon à ce que "les São-toméens vivent décemment dans un pays stable, démocratique et solidaire, en voie de modernisation et offrant des services de qualité au niveau de la région et au niveau global".

Relever ce défi, exige de la nation, des efforts en vue de la modernisation de son appareil de production statistique afin de mettre régulièrement à la disposition des utilisateurs et dans les délais, des statistiques complètes, fiables et cohérentes, nécessaires au suivi-évaluation du PND ainsi que des agendas internationaux notamment les ODD et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Aussi, le Gouvernement a-t-il décidé d'élaborer avec l'appui technique et financier de PARIS21, une nouvelle SNDS couvrant la période 2018-2021.

L'élaboration de la SNDS 2009-2018 a été conduite selon un processus participatif incluant l'ensemble des acteurs du système statistique national avec notamment l'engagement des autorités qui ont procédé à son lancement.

La SNDS présente un cadre détaillé et global permettant d'évaluer en permanence les besoins sans cesse évolutifs de l'utilisateur et de renforcer les capacités statistiques pour répondre à ces priorités de façon coordonnée, synergique et efficace. Elle donne également un cadre pour mobiliser les ressources nationales et internationales et constitue la base d'une gestion stratégique du SSN efficace et axée sur les résultats.

Le présent document qui rend compte des résultats obtenus s'articule autour de cinq (05) points :

1. Diagnostic du SSN;
2. Mission, principes et vision du SSN;
3. Définition des axes stratégiques;
4. Plan d'action;
5. Dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

1. DIAGNOSTIC DU SYSTEME STATISTIQUE NATIONAL

1.1 Evaluation de la mise en œuvre de la SNDS 2009-2018

"Devenir un instrument d'excellence, moderne, évalué publiquement dans la production d'informations statistiques de qualité apte à servir les conceptions des décideurs de la classe politique, de l'Administration Publique et de la société civile en s'imposant comme un des leviers de progrès dans le développement du pays", telle était la vision de la SNDS 2009-2018.

Pour ce faire, Trois (03) axes ont été retenus à savoir :

- ✓ *Axe 1: Améliorer l'organisation du SSN, renforcer les capacités institutionnelles. stimuler la coordination, la coopération et le partenariat;*
- ✓ *Axe 2: Consolider et développer la production statistique, garantir la qualité et la diffusion*
- ✓ *Axe 3: Développer les ressources humaines, financières et matérielles*

Onze (11) objectifs opérationnels dont 3 pour l'axe1, 5 pour l'axe 2 et 3 pour l'axe 3 avaient également été définis.

En 2016, une évaluation à mi-parcours sur la période 2009-2015¹ a fait ressortir que, malgré un environnement institutionnel délétère, la mise en œuvre de la SNDS a permis : (i) l'amélioration de la production statistique et (ii) l'amélioration des conditions de travail en termes de rémunération du personnel de l'INE.

S'agissant de la production statistique, il a été noté que l'INE produit régulièrement les comptes nationaux, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) et le commerce extérieur, en dépit des problèmes de collecte d'informations liés pour la plupart aux difficultés de financement interne. De même, avec l'appui des PTF, les grandes opérations statistiques ont pu être réalisées permettant de mettre ainsi à la disposition des décideurs et autres utilisateurs, des données en vue de soutenir les politiques et programmes nationaux de développement, notamment le DSRPII.

¹ Rapport de la mission d'évaluation à mi-parcours de la stratégie nationale de développement de la statistique 2009-2018 de Sao Tomé et Principe, 8-12 février 2016.

En ce qui concerne l'amélioration des conditions de travail, le Gouvernement a fait des efforts pour relever sensiblement le niveau de rémunération du personnel de l'INE en 2015. Cette revalorisation salariale a apporté une motivation supplémentaire aux agents dans l'accomplissement de leurs tâches. Le Gouvernement est encouragé à poursuivre ces efforts au bénéfice des autres personnels des services statistiques sectoriels(SSS) de sorte à harmoniser les salaires au sein du SSN.

Pour ce qui concerne les résultats, l'évaluation a relevé que le taux d'exécution globale de la SNDS, sur un ensemble de 94 activités, est de 37,95%, dont 50,24% pour l'axe 2, 43,63% pour l'axe 3 et 20,00% pour l'axe 1.

Tableau 1 : Taux de réalisation de la SNDS de Sao Tomé et principe par axe stratégique entre 2009 et 2015

Axes de la SNDS	Nombre d'activités		% de réalisations
	Prévues	Réalisées ou en cours de réalisation	
Axe 1 : Améliorer l'organisation du SSN. Renforcer leurs capacités institutionnelles. Stimuler la coordination, la coopération et le partenariat	21	6	20,00 %
Axe 2 : Consolider et développer la production statistique, garantir la qualité et la diffusion	62	37	50,24 %
Axe 3 : Développer les ressources humaines, financières et matérielles	11	5	43,63 %
Ensemble de la SNDS	94	48	37,95 %

Les principales leçons à tirer se résument en ces points :

- (i) l'insuffisance de coordination institutionnelle qui a occasionné une absence de programmation annuelle de mise en œuvre de la SNDS au sein du SSN (l'INE avait son propre programme annuel mais non élargi aux sectoriels) ;
- (ii) la programmation des activités de la SNDS non basée sur les réalités du pays qui est un Petit Etat Insulaire en Développement aux ressources limitées et dépendant en grande partie des appuis budgétaires des PTF qui sont peu prévisibles ;
- (iii) la faiblesse en nombre et en qualité des ressources humaines pour booster la production statistique à un niveau suffisamment élevé.

Les leçons tirées de cette évaluation ainsi que l'ensemble des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la SNDS 2009-2018 ont été prises en compte dans l'élaboration de la nouvelle SNDS 2018-2021.

1.2 Etude diagnostique du SSN

Elle porte sur le dispositif de production, les capacités du SSN, l'état de la production statistique, de la diffusion et de l'archivage, l'analyse de l'offre et de la demande de statistiques ainsi que sur une synthèse des forces et faiblesses du SSN.

1.2.1 Dispositif de production des statistiques

1.2.1.1 *Cadre juridique et institutionnel du SSN*

La Loi n°5/98 de base du SSN réglemente l'exercice de l'activité statistique au sein du SSN. Cette loi organise la structure publique du SSN, définit sa mission et le rôle de chacune de ses composantes. Elle crée un Conseil National de la Statistique (CNS), organe de coordination de l'activité statistique. Le CNS regroupe les producteurs et les utilisateurs de statistiques officielles. Il propose au Gouvernement les grandes orientations générales des activités statistiques nationales.

Hélas, la dernière réunion tenue par ce Conseil remonte à 2003. Cependant, des réunions régulières se tiennent entre l'INS et quelques sectoriels. Le dysfonctionnement du CNS résulte non seulement de sa composition, mais aussi et surtout de l'instabilité politique qu'a connu le pays bien avant 2014. C'est pourquoi, la première SNDS dont la mise en œuvre couvrait la période 2009-2018 avait recommandé l'actualisation de cette loi de 1998 de manière à la mettre en conformité avec les Principes fondamentaux de la statistique officielle (PFSO) et les orientations de la Charte africaine de la statistique. L'objectif visé étant l'amélioration de l'organisation du système statistique national.

A cet effet, un projet de loi organisant le SSN a été produit mais ce texte n'est pas encore adopté et cette situation constitue un facteur bloquant en faveur de la réforme du SSN. Un renforcement du plaidoyer auprès des autorités politiques sera nécessaire afin de réaliser cet objectif.

L'Institut National de la Statistique (INE) de par la loi n°5/98 de base du SSN qui le crée, est l'organe central de production du système statistique national.

L'INE a pour missions entre autres, de : (i) diriger, coordonner et exécuter les activités statistiques nationales selon les décisions du CNS approuvées par le ministère responsable, ainsi que la centralisation et la diffusion des statistiques officielles du pays; (ii) réaliser les

recensements et les enquêtes statistiques de base; (iii) produire les comptes nationaux ; (iv) élaborer les projets de normes techniques, nomenclatures, concepts et définitions statistiques et d'autres outils techniques de coordination statistique à soumettre au CNS; (v) créer et maintenir en permanence la mise à jour du registre général des entreprises et établissements à des fins statistiques; (vi) réaliser des études économiques, sociales et démographiques sur la base des informations statistiques officielles produites dans le cadre du SEN ; (vii) coopérer avec les organisations statistiques étrangères et internationales, en particulier dans l'amélioration des méthodes et des techniques statistiques ainsi que la formation professionnelle dans le domaine des statistiques.

L'INE est une Direction Générale d'Administration Centrale et a pour tutelle le Ministère des Finances, du Commerce et de l'Economie Bleue.

Sa gestion administrative et financière relève de la compétence du Directeur Administratif et Financier (DAF) dudit ministère. Cette organisation et cette gestion de l'INE restent inadaptées à l'accomplissement de ses missions au regard de sa coopération avec les PTFs dans la réalisation des opérations statistiques. A titre d'exemple, l'ouverture d'un compte bancaire par l'INE est soumise au préalable à l'agrément du Ministre de tutelle.

Cette situation alourdit les procédures administratives et l'obtention de divers documents. C'est pourquoi, dans le cadre des réformes en vue de l'amélioration du SSN, la SNDS 2009-2018 avait préconisé le changement de statut de l'INE avec une relative autonomie administrative et financière. Cette transformation devrait également permettre à l'INS de disposer de plus de ressources, tant financières qu'humaines pour une production statistique de qualité. Ce changement tant attendu n'a pas encore eu lieu. Un projet de statut est disponible et en cours d'examen au niveau du Gouvernement.

1.2.1.2 Cadre organisationnel du SSN

Le SSN est décentralisé avec un INE fort et des services/organes délégués logés dans les Ministères sur proposition de la Direction Générale de l'INE. Ainsi, en 2004, l'INE a proposé la création de cinq services statistiques dans cinq ministères dont l'effectivité s'est concrétisée par un arrêté ministériel conjoint entre le Ministère de tutelle de l'INE et les ministères concernés. Il s'agit de : (i) Ministère de l'Agriculture et du Développement rural; (ii) Ministère de l'Education, de la Culture, de la science et de la communication; (iii) Ministère de la Santé; (iv) Ministère de l'emploi et des affaires sociales; (v) Ministère de la Justice, des droits de l'homme et de l'Administration Publique.

Ces services statistiques ministériels ont pour objet la production des statistiques relevant de leurs domaines de compétence. De façon spécifique, ces structures assurent d'une part, la

collecte et le traitement de l'information statistique et d'autre part, la planification des activités des ministères.

Mais, le constat est que ces structures en charge de la statistique sont logés selon les ministères au niveau d'un Département ou d'une Direction dédié(e) ou non aux seules activités statistiques et ne disposent pas de budget pour leur fonctionnement ni de ressources humaines adéquates. Cette situation impacte sur la production statistique dans lesdits ministères, les activités statistiques étant le plus souvent délaissées. Le cas le plus patent est celui du Ministère de la santé, secteur clé du développement social, qui ne dispose pas à ce jour d'un service statistique fonctionnel.

Il serait donc nécessaire de proposer une organisation-type d'une structure statistique ministérielle avec un ancrage lui permettant de jouer pleinement son rôle tout en définissant son mode de financement.

Par ailleurs, l'INE au regard du dysfonctionnement du CNS, essaie d'assurer la coordination notamment dans l'élaboration, le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SNDS et l'organisation d'autres cadres d'échanges. Mais cette coordination reste encore insuffisante. Les interlocuteurs de l'INE dans la plupart des autres services sont souvent inexistantes. Cette situation amène l'INE à élaborer son programme annuel de travail sans tenir compte des activités des autres services statistiques sectoriels ; ce qui ne favorise également pas la coordination au sein du SSN.

1.2.1.3 Outils de suivi de la mise en œuvre de la SNDS 2009-2018

Le dispositif de suivi-évaluation de la SNDS 2009-2018 prévoyait l'élaboration chaque année d'un Programme Annuel d'Activités Statistiques (PAAS) et d'un rapport annuel sur le fonctionnement du SSN. En outre, une évaluation à mi-parcours à l'effet de proposer, sur la base des leçons apprises, des ajustements nécessaires pour que la SNDS puisse atteindre ses objectifs à fin 2018 ainsi qu'une évaluation finale étaient également programmées.

Compte tenu de la faiblesse de la coordination, notamment de l'inexistence des interlocuteurs au niveau de certains SSS, l'INE élaborait chaque année son propre Plan d'Actions Opérationnelles (PAO) qui actualisait ses activités inscrites dans la SNDS. De même, l'INE a régulièrement produit un rapport d'exécution de ses activités.

Enfin, une évaluation à mi-parcours sur la période 2009-2015 a été réalisée en février 2016. La principale recommandation qui ressort de cette évaluation était l'élaboration d'une nouvelle SNDS sur la période 2017-2021 afin de l'arrimer sur le nouveau Plan National de Développement 2017-2021 de Sao Tomé et Príncipe pour plus de cohérence et d'efficacité dans les actions à entreprendre.

A cet effet, et vu que les objectifs visés par la SNDS 2009-2018 n'ont pas été atteints à trois ans de son terme (37,95% de taux de réalisation à fin 2015), il est suggéré dans le cadre de la nouvelle SNDS, une actualisation de la vision et des axes stratégiques en tenant compte du statut de Petit Etat Insulaire en Développement de Sao Tomé et Principe avec une dépendance d'environ 80% de l'extérieur en terme de financement de ses activités.

1.2.2 Capacités du SSN

L'exploitation des questionnaires de collecte d'informations auprès des directions de production de l'INE et des services statistiques sectoriels conjuguée avec des entretiens complémentaires révèle que les contraintes majeures du SSN reposent sur la faiblesse des ressources humaines ainsi que sur l'insuffisance des ressources matérielles et financières. Cette situation impacte négativement la satisfaction à temps opportun des besoins des utilisateurs.

Au regard du non fonctionnement effectif de l'ensemble des services statistiques sectoriels (excepté l'éducation), les données contenues dans les différents tableaux ci-dessous ne porteront que sur l'INE.

1.2.2.1 Ressources humaines

La faiblesse des ressources humaines aussi bien en quantité qu'en qualité constitue une contrainte majeure pour la production des statistiques. Sur un effectif total de 42 agents en 2017, l'INE ne compte que deux cadres ayant une formation de base en statistique : un démographe et un Ingénieur des Travaux Statistiques (ITS). Au niveau sectoriel, le problème est encore plus criard. En effet, hormis l'éducation, l'effectif des autres services se limite à 2 voire un seul agent n'ayant également souvent aucune formation en statistique.

La quasi-totalité des cadres travaillant à l'INE (85,7%) est constituée d'économistes, de mathématiciens, d'informaticiens et de géographes. Ces cadres, bien qu'assurant l'ensemble des travaux statistiques, ont besoin d'améliorer leurs compétences en outils et techniques statistiques sur certains domaines particuliers et en traitement, analyse et diffusion des données.

De nombreux efforts ont été fournis ces dernières années pour renforcer les capacités du personnel notamment au niveau de l'INE. En termes de recrutement, entre 2015 et 2017, onze (11) nouveaux cadres ont fait leur entrée à l'INE. Des programmes de renforcement ont été également élaborés et des experts d'AFRISTAT et autres consultants ont pu mettre à niveau le personnel en charge des comptes nationaux et de l'IHPC. Ces efforts doivent être poursuivis et étendus à d'autres domaines d'activités dans la perspective de consolider les acquis et de développer la production statistique.

Pour remédier en partie à ces problèmes, la Direction Générale de l'INE vient d'obtenir de l'UNFPA la prise en charge de la formation chaque année de 2 personnes aux métiers de la statistique à l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE) de Dakar sur la période 2017-2021. A terme, ce sont donc près de 10 nouveaux agents ayant une formation de base en statistique qui devraient intégrer le SSN et booster la production à l'horizon 2021.

Tableau 2 : Répartition du personnel de l'INE par catégories en juillet 2017

Catégories	Effectifs	%
Cadres formés dans les écoles de Statistique	2	4,8
Agents techniques de la statistique	0	
Adjointes techniques de la statistique	0	
Ingénieurs de travaux statistiques	1	2,4
Ingénieurs statisticiens économistes	0	
Démographes	1	2,4
Cadres non formés dans les écoles de statistique	36	85,7
Économistes/Gestionnaires	9	21,4
Mathématiciens	3	7,1
Informaticiens	5	11,9
Géographes	2	4,8
Autres cadres	17	40,5
Personnel d'appui	4	9,5
Employés de bureau	2	4,8
Chauffeurs	2	4,8
Total	42	100

Source : INE

1.2.2.2 Ressources matérielles

Les dernières opérations statistiques réalisées ont permis de doter l'INE en matériels informatique et bureautique en nombre suffisant et de qualité. Chaque agent dispose au moins d'un ordinateur de bureau en vue de la réalisation de ses activités. Le problème à résoudre a

trait plutôt à la maintenance, faute de ressources suffisantes, ce qui pourrait altérer leur état de fonctionnement. En outre, les coupures fréquentes d'électricité commencent également à altérer l'état de ces matériels en l'absence d'onduleurs de sécurisation.

Concernant le matériel roulant pour la collecte des données, l'INE ne dispose que d'un seul véhicule de collecte, qui n'est d'ailleurs pas en bon état de fonctionnement. Les budgets de projets financés par les partenaires financent la location de véhicules en lieu et place de leur achat. L'Etat apporte rarement une contribution à la réalisation de ces projets.

Au niveau des sectoriels, les équipements en matériel informatique lorsqu'ils existent sont vétustes (plus de 10 ans) et en nombre insuffisant (2 ordinateurs de bureau pour 4 personnes à la santé).

La conjonction de toutes ces faiblesses impacte négativement la production d'ensemble du SSN.

Tableau 3 : Répartition du matériel de l'INE en juillet 2017

Matériel	Nombre
Micro ordinateur de bureau plus de 5 ans	42
Micro ordinateur de bureau de moins de 5 ans	0
Micro ordinateur portable	9
Imprimante	7
Photocopieurs	2
Véhicules tout-terrain (à 4 roues)	1
Autres véhicules (à 4 roues)	0
Motos et mobylettes	0

Source : INE

1.2.2.3 Ressources financières

L'examen des ressources financières affectées à la réalisation des activités statistiques reste complexe au niveau des sectoriels compte tenu de la difficulté à cerner la part du budget affectée à la production statistique voire l'absence de dotations dédiées spécifiquement aux activités statistiques.

Quant à l'INE, les dotations budgétaires que lui octroient l'Etat s'avèrent insuffisantes au regard du volume important des activités à réaliser chaque année pour produire les statistiques dans la plupart des domaines d'activité socio-économique. Ces dotations ne couvrent d'ailleurs que le fonctionnement, hypothéquant ainsi les investissements notamment les moyens de collecte (motos, véhicules). Pourtant, lors des conférences budgétaires, les dépenses projetées par l'INE sont prises en compte aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Mais les limites des ressources de l'Etat qui dépend pour 80% des financements extérieurs ne lui permettent pas un approvisionnement conséquent de l'INE au moment de l'exécution.

La conséquence de cette situation, c'est que la plupart des opérations statistiques sont financées entièrement par les PTFs. A titre d'exemple, la 3ème Enquête Budget Consommation actuellement en cours d'un montant de 600 000 dollars US est financée à 100% par la Banque Mondiale. Il en est de même des grandes opérations statistiques telle que la MICS 2014 financée également à 100% par l'UNICEF et le FONDS GLOBAL/PNUD.

La statistique étant un bien public et donc relevant de la souveraineté de l'Etat, une solution doit être envisagée très rapidement dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDS 2018-2021, à travers la mise en place d'un Fonds national de développement de la statistique (FNDS). Cette solution est recommandée par la Charte africaine de la statistique (ratifiée par la République Démocratique de Sao Tomé et Principe) en vigueur depuis 2015, qui stipule en son article 7 que : « la Commission de l'Union Africaine veille à ce que les États mettent sur pied un fonds national pour le développement de la statistique ».

Le tableau ci-dessous, présente l'évolution du budget exécuté de l'INE entre 2014 et 2016 et les projections de 2017.

Tableau 4 : Evolution du Budget exécuté de l'INE entre 2014 et 2017 (En EUROS)

Années	2014	2015	2016	2017*
Fonctionnement	102 041	281 234	281 234	281 234
Investissement	-	-	-	-
Assistance IPC et ERE-TES	16 927	10 699	-	-
Total budget exécuté	118 968	291 934	281 234	281 234

Source : INE

N.B : 1 EURO = 24 500 Dobras STP

* projection, ne sera validée qu'en fin d'année 2017

L'analyse du tableau indique que le budget exécuté, constitué principalement du fonctionnement, a enregistré une hausse de 144,4% entre 2014 et 2015. Cette hausse est liée à un léger relèvement du niveau des salaires en 2015, traduisant ainsi la volonté du Gouvernement d'améliorer les conditions de travail du personnel afin de le motiver davantage et le maintenir à l'INE en vue d'un renforcement de la production statistique. Ces efforts sont à encourager et à poursuivre pour hisser le niveau de salaire à celui des autres Directions du Ministère des Finances (Impôts et Douanes).

1.2.3 Etat de la production statistique, de la diffusion et de l'archivage

1.2.3.1 *Statistiques démographiques et sociales*

Les statistiques démographiques et sociales comprennent les statistiques de population et migrations, du travail, de l'éducation, de la santé, des revenus et des dépenses, du logement, de la protection sociale, de la culture et de la justice.

Dans le domaine des statistiques sur la population, la demande est couverte par la production statistique. L'offre des statistiques sur la population est issue des différents recensements de la population et de l'habitat réalisés en 1981, 1991, 2001 et 2012, des données de l'enquête démographique et de santé (EDS 2009) et des données des enquêtes à indicateurs multiples (MICS 2000, 2006 et 2014).

Grâce au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) réalisé en 2012, avec l'utilisation des terminaux mobiles (PDA) ou collecte assistée par ordinateur (CAO) dans le cadre de la Coopération Sud-Sud (prêt PDA et appui technique du Brésil) et l'enquête MICS de 2014 avec l'appui technique de l'UNICEF, les données sur la population sont récentes; ce qui permet de disposer de bases de sondage fiables pour la réalisation d'autres enquêtes d'envergure régionale ou nationale.

Les rapports de ces opérations ont été produits et rendus publics et diffusés sur le site internet de l'INE. L'exploitation des données du RGPH a permis de produire le répertoire des localités au 1er trimestre 2016 et de réaliser les projections démographiques jusqu'en 2035. De plus, l'enquête MICS 2014 fournit des indicateurs pertinents sur la santé de la femme et de l'enfant, sur les caractéristiques des logements des ménages et leurs niveaux d'équipements, l'accessibilité à l'eau et à l'assainissement ainsi qu'aux services d'éducation et de santé.

Les statistiques sur les profils de pauvreté sont également disponibles notamment grâce aux enquêtes budget consommation (EBC) réalisées en 2000 et 2010. Une nouvelle enquête (2017) en cours avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale va permettre d'établir un nouveau profil de pauvreté et de fournir des indicateurs pour les ODD.

Au niveau des statistiques scolaires qui se traduisent par des bulletins annuels, la qualité des données produites est fiable. Ces résultats encourageants sont induits par des outils de collecte standardisés, des indicateurs harmonisés avec ceux définis au niveau international, une administration déconcentrée avec un circuit de transmission et/ou de remontée des données des services déconcentrés (6 districts) vers les régions (4 régions) et ensuite vers le niveau central parfaitement maîtrisé.

Pour preuve, le bulletin statistique de l'éducation 2016-2017 est disponible depuis juillet 2017. La bonne tenue de ces statistiques est due essentiellement aux raisons suivantes : (i) personnel d'un bon niveau (un spécialiste des sciences de l'éducation et un économiste du travail); (ii) nécessité des autorités de disposer de ces données pour la prise de décision ; (iii) secteur privilégié dans la politique de lutte contre la pauvreté.

Toutefois, des efforts restent à faire au niveau de ce secteur de l'éducation notamment dans le domaine du renforcement des capacités.

Pour le reste des sectoriels (santé, emploi, justice, etc.), il faudra procéder à un renforcement des capacités et mettre en place une organisation type pour parvenir à un bon niveau de production. En effet, l'insuffisance du financement, du personnel et du matériel inhibent la collecte et le traitement des données.

1.2.3.2 *Statistiques économiques et financières*

Les statistiques économiques concernent les comptes nationaux, les statistiques d'entreprises, d'agriculture, d'élevage, de la pêche, de l'énergie, des transports, des finances publiques, du commerce extérieur, de la balance des paiements, des prix, etc.

Les comptes nationaux de 2001 à 2016 ont été produits régulièrement avec une méthodologie de comptes rapides selon le système de comptabilité nationale de 1993 (SCN93). L'INE a entamé les travaux de rénovation des comptes nationaux avec une nouvelle année base (2008) et les premiers comptes sont également déjà disponibles. Les travaux sont en cours pour rendre disponibles les comptes définitifs 2015 avant fin 2017.

Des efforts sont à encourager pour parvenir au changement de l'année de base des comptes nationaux avec la mise en œuvre du SCN 2008 telle que recommandée par la Commission Statistique des Nations Unies.

Au niveau des données de routine, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), les statistiques du commerce extérieur et les statistiques de conjoncture sont publiées régulièrement.

Concernant l'IHPC, produit avec l'année de base 1996, les travaux pour sa rénovation avec un panier plus élargi et représentatif en matière de produits (423 contre 190), de points de vente ainsi qu'un changement de l'année de base (2014), sont achevés depuis le 1er trimestre 2016. A fin juillet 2017, l'IHPC du mois de juin 2017 était disponible.

Pour ce qui est du commerce extérieur, la production est également régulière. Les données collectées auprès de la Direction des Douanes (DD) permettent d'élaborer deux (02) publications : (i) la note de presse sur le commerce extérieur qui paraît de façon semestrielle et dont celle du 2ème semestre est disponible; (ii) l'annuaire des statistiques du commerce extérieur dont celui de 2016 est également disponible.

Au niveau de la conjoncture, le bulletin mensuel quantitatif de mai 2017 est disponible. Par contre le qualitatif qui nécessite une enquête accuse un retard dans ses parutions, faute de financement.

Les statistiques agricoles ne sont pas centralisées au niveau du département des Statistiques agricoles. En effet, depuis 1990, année de réalisation du dernier Recensement National de l'Agriculture (RNA), il n'existe plus de système d'information organisé avec par exemple une base de données centralisée pour l'élaboration d'annuaires. Les données relatives au cacao, café et poivre sont dispersées dans différentes directions (Direction de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture). Il urge donc de tout mettre en œuvre en vue de réaliser dans de meilleurs délais le prochain recensement national de l'agriculture et de l'élevage, afin de mettre en place un dispositif permanent de collecte des données.

Concernant les statistiques énergétiques et hydrauliques, elles sont régulièrement fournies respectivement par l'entreprise d'eau et d'électricité (EMAE). Quant aux données sur les produits pétroliers, elles sont produites par l'entreprise Nationale de Carburant et Oil (ENCO).

Les statistiques monétaires et financières sont bien tenues, régulières et accessibles. La Direction du Trésor publie mensuellement et trimestriellement les données sur le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) et la dette. Quant à la Banque Centrale de STP (BCSTP), elle diffuse régulièrement les statistiques monétaires, le taux de change et la balance des paiements.

1.2.3.3- Statistiques environnementales

Les statistiques environnementales relèvent de la compétence du Ministère des Infrastructures, des ressources naturelles et de l'environnement. Avec l'avènement des ODD et dans le but de disposer régulièrement des données sur ce domaine émergent, une délégation de production de l'INE à travers la création d'une Direction des statistiques de l'Environnement est effective. Elle devrait permettre d'avoir des données pour couvrir les besoins.

1.2.3.4 Diffusion et archivage

Pour une meilleure visibilité des produits de l'INE, l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de diffusion et de communication est à envisager.

L'INE a bénéficié de la formation sur la documentation des enquêtes à l'aide de Toolkit. Cette activité a permis l'archivage de 5 enquêtes dont la mise en ligne n'est malheureusement pas encore effective, faute d'une formation sur NADA et de disponibilité d'équipements informatiques appropriés. Des requêtes à l'endroit de la Banque mondiale qui a un programme dédié à cette activité sont à explorer.

Hormis ces acquis, la plupart des statistiques existantes ne font pas l'objet d'une conservation électronique. Les publications sur support papier en nombre très réduit pour l'ensemble du SSN se résument à des annuaires, des bulletins, des rapports et des résultats d'enquêtes ou de recensements. Elles sont pour l'essentiel produites par l'INE.

1.2.4 Analyse de la demande et de l'offre statistique

La demande statistique se présente sous deux formes : une demande structurelle et une demande circonstancielle.

La demande structurelle est exprimée sur la base de la production des statistiques courantes régulières par l'INE et les services statistiques ministériels. Ce type de demande nécessite pour une réponse adéquate, un financement par le Gouvernement de la collecte et l'exploitation des sources administratives de données. Sur ce plan, l'INE arrive à satisfaire la demande dans le domaine des comptes économiques où la production est régulière et de qualité. Du côté des sectoriels, la demande est difficilement satisfaite, hormis les statistiques de l'éducation.

La demande circonstancielle se réfère principalement aux enquêtes et recensements. Elle permet d'éclairer des aspects particuliers de l'économie et/ou de la société à l'occasion de la conception, de la mise en œuvre, du suivi des politiques économiques ou sociales, d'ordre général ou sectoriel. Dans ce groupe, interviennent les nouveaux besoins en termes d'indicateurs pour le suivi des engagements internationaux notamment les ODD et l'Agenda 2063 de l'Union africaine auxquels Sao Tomé et Principe a souscrit librement. La satisfaction de ce type de demande est assurée à travers l'appui technique et financier des PTFs qui permet la réalisation de grandes opérations statistiques. L'INE sur la période 2009-2017 a réalisé la quasi totalité des opérations programmées exceptées les enquêtes Quibb pour lesquelles le financement n'est pas encore mobilisé.

Ces dernières années, un nouveau type de demande émerge, en l'occurrence la demande de microdonnées émanant des analystes, des chercheurs et universitaires. Leur satisfaction n'est pas encore assurée en raison de la confidentialité des données et surtout de la non maîtrise des techniques d'anonymisation des données à l'effet d'éviter une identification directe ou

indirecte des unités statistiques enquêtées par les utilisateurs. Toute chose qui devrait être résolue dans le cadre de l'élaboration d'une politique de diffusion des données et microdonnées.

1.2.5 Synthèse des forces, faiblesses , menaces et opportunités

L'analyse des performances du SSN à travers le diagramme de SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats) ou FFOM (Forces ou atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces) permet d'appréhender les acquis à consolider et les faiblesses à corriger mais aussi l'environnement dans lequel évolue le SSN en vue de prendre les mesures appropriées pour son amélioration continue.

1.2.5.1 Forces ou atouts

Malgré la situation économique difficile du pays liée à son statut de Petit Etat Insulaire en Développement aux ressources intérieures limitées et dépendant à 90% des ressources extérieures, force est de constater que le SSN a, au cours de ces dernières années, réalisé d'énormes progrès en termes de production statistique qu'il convient de consolider. En somme, les principales forces qui peuvent être évoquées sont :

- Existence de bonnes relations entre le SSN et les Partenaires Techniques et Financiers;
- Production régulière des indicateurs macro-économiques;
- Demande de statistiques démographiques et sociales (éducation) assez bien couverte ;
- Réalisation de la quasi totalité des enquêtes et recensements programmées dans la SNDS 2009-2018;
- Utilisation maîtrisée des Terminaux mobiles (PDA/Smartphones) dans la réalisation des enquêtes.

1.2.5.2 Faiblesses du SSN

Des insuffisances subsistent tant au niveau institutionnel que dans les domaines des ressources humaines, financières, matérielles, de la production et de la diffusion. En effet, il reste beaucoup à faire dans la coordination des activités statistiques. Le CNS, organe de coordination ne fonctionne pas depuis 2003, empêchant ainsi la définition d'un programme national d'activités statistiques. Sur ce plan, l'INE qui joue le rôle de coordination technique et administrative, n'arrive pas à donner l'impulsion nécessaire. Au total, le problème majeur du SSN est la difficulté à produire et à diffuser dans les délais les données statistiques pour satisfaire la demande. Les faiblesses du SSN peuvent se résumer ainsi :

- La non adoption de la nouvelle loi statistique;
- Le non fonctionnement du Conseil National de la Statistique ;
- l'insuffisance de la coordination statistique au sein du SSN ;
- L'absence de cadre de dialogue institutionnel entre producteurs et utilisateurs de données ;
- L'absence de services statistiques dans certains départements ministériels clés comme la santé ;
- La faiblesse de la production au niveau des services statistiques sectoriels;
- L'absence de la démarche de programmation annuelle et donc de planification stratégique des activités au sein du SSN ;
- La faiblesse des financements de l'Etat alloués au SSN.
- L'insuffisance des ressources humaines en quantité et en qualité;
- L'insuffisance de l'archivage et de la sécurisation des données ;
- Une diffusion insuffisante et à temps réel des données existantes ;
- Absence d'un mode de cession des données entre les sectoriels et l'INS ;
- Insuffisance des moyens matériels (sectoriels) et logistiques ;
- L'absence d'une politique formelle de diffusion des données et microdonnées ;
- Absence d'inter connexion ou intranet entre l'INE et les sectoriels ;

1.2.5.3 Opportunités du SSN

Le SSN bénéficie actuellement de nombreuses opportunités à saisir pour améliorer ses performances. Elles se présentent comme suit:

- La stabilité politique du pays depuis 2014;
- L'élaboration et la mise en œuvre prochaine du PND 2017-2021 ;
- La mise en œuvre de l'Agenda 2030 de STP : "Sao Tomé et Principe 2030 : le pays que nous devons construire";

- Les préparatifs de la 2ème Conférence internationale des Investissements et Partenaires de Sao Tomé et Principe;
- La mise en œuvre du nouveau Plan cadre d'aide au développement des Nations Unies (UNDAF) sur la période 2017-2021;
- La mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine;
- La mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique, entrée en vigueur depuis mai 2015 et ratifiée par Sao Tomé et Principe.

1.2.5.4 Menaces ou Risques

Les principales menaces qui peuvent entraver le développement du SSN sont les suivantes:

- Non fonctionnement effectif du CNS;
- Non renforcement et/ou accroissement des effectifs en quantité et qualité aussi bien à l'INE que dans les services statistiques sectoriels;
- forte dépendance de la réalisation des grandes opérations statistiques des financements extérieurs.

1.2.6 Défis à relever

La demande en données statistiques sans cesse croissante et de plus en plus variée avec des niveaux fins de désagréations impose au SSN des défis à relever dans plusieurs domaines sur la période 2018-2021.

1.2.6.1- Défis liés au cadre institutionnel et organisationnel

- L'adoption de la nouvelle loi statistique ponctuée par un fonctionnement effectif du CNS, maillon central de coordination des activités statistiques;
- La redéfinition du statut de l'INE avec une plus grande autonomie de gestion, notamment plus de souplesse dans la gestion administrative et financière de ses ressources à l'instar des autres INS d'Afrique;
- La création et le fonctionnement de services statistiques dans les ministères comme la santé où cela fait défaut.

1.2.6.2- Défis liés aux ressources humaines, matérielles et financières

Les défis majeurs qui s'imposent au SSN dans ce domaine sont :

- Le recyclage du personnel du SSN ;
- La promotion de la formation de nouveaux statisticiens dans les écoles de formation statistique ou à l'Université de STP en relation avec les écoles de formation pour la définition des modules de formation ;
- La dotation conséquente en matériels informatiques (sectoriels) et roulants de l'INE et des services statistiques sectoriels;
- La mise en place d'un Fonds national de développement de la statistique, tel que recommandé par la Charte africaine de la statistique;
- la revalorisation des salaires des agents de l'INE à l'instar de ceux des autres directions du Ministère des Finances;
- Le maintien du dialogue avec les PTF en vue d'un accroissement de leur assistance dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDS 2018-2021.

1.2.6.3 Défis liés à la production statistique

Le principal défi porte sur la production régulière dans tous les domaines et dans les délais des indicateurs en vue du suivi du PND 2017-2021, des ODD et de la satisfaction de tout autre utilisateur.

1.2.6.4 Défis liés à la diffusion et à l'archivage des données

- La promotion de la diffusion et de la communication;
- L'archivage des données et métadonnées;
- La promotion de l'utilisation des statistiques.

2. MISSION, PRINCIPES ET VISION DU SSN

2.1 Mission du SSN

Aux termes de la loi statistique n°5/98 de base, le SSN de Sao Tomé et Príncipe a pour missions de fournir aux administrations publiques, aux entreprises, aux organisations, aux médias, aux chercheurs et au public les informations statistiques se rapportant aux domaines économique, social, démographique, culturel et environnemental. De façon spécifique, cette loi définit en son article 5 les objectifs du SSN :

- ✓ Veiller à ce que les activités statistiques officielles soient développées de manière coordonnée, intégrée et rationnelle, basée sur des techniques uniformes sur l'ensemble du territoire national;
- ✓ Veiller à ce que la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de l'information nécessaire pour guider le pays vers le développement socio –économique aux différents niveaux soient de bonne qualité, convenable et satisfaisante;
- ✓ Optimiser l'utilisation des ressources humaines, techniques, financières et matérielles dans la production des statistiques officielles et le développement de l'activité statistique en évitant les duplications des efforts et le gaspillage des ressources;
- ✓ Inciter l'intérêt de la population, des institutions publiques et privées et des entreprises dans l'activité statistique nationale, afin de promouvoir leur participation dans la collecte de données statistiques pertinentes, fiables et convenables;
- ✓ Promouvoir l'analyse et l'utilisation de l'information statistique officielle entre les organismes publics et privés et la communauté dans son ensemble, pour une meilleure connaissance de la réalité nationale en tant qu'un instrument fondamental pour la prise de décision à tous les niveaux;
- ✓ Assurer le fonctionnement d'un système national d'information économique et sociale de base statistique officielle, capable de donner réponse aux besoins des différents utilisateurs;
- ✓ Protéger et conserver toutes les informations statistiques officielles;
- ✓ Stimuler et promouvoir continuellement la formation et le développement professionnel du personnel lié à l'activité nationale du SSN.

2.2 Principes directeurs ou valeurs du SSN

Durant la période de mise en œuvre de la SNDS 2018-2021, des principes directeurs ou valeurs seront partagés par toutes les composantes du SSN. Le système d'information va se fonder sur les principes scientifiques et les règles déontologiques définis au niveau international par les Nations Unies (voir encadré) et la Charte africaine de la statistique, reconnus pour la collecte, le traitement, l'analyse, la diffusion et l'archivage des données.

Encadré n°1: Principes fondamentaux de la statistique officielle (PFSO) définis par les Nations Unies

Principe 1. La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information de toute société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilisation pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique.

Principe 2. Pour que se maintienne la confiance dans l'information statistique officielle, les organismes responsables de la statistique doivent déterminer, en fonction de considérations purement professionnelles, notamment de principes scientifiques et de règles déontologiques, les méthodes et les procédures de collecte, de traitement, de stockage et de présentation des données statistiques.

Principe 3. Pour faciliter une interprétation correcte des données, les organismes responsables de la statistique doivent fournir, en fonction de normes scientifiques, des informations sur les sources, les méthodes et les procédures qu'ils utilisent.

Principe 4. Les organismes responsables de la statistique ont le droit de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs des statistiques.

Principe 5. Les données utilisées à des fins statistiques peuvent être tirées de toutes sortes de sources, qu'il s'agisse d'enquêtes statistiques ou de fichiers administratifs. Les organismes responsables de la statistique doivent choisir leur source en tenant compte de la qualité des données qu'elle peut fournir, de leur actualité, des coûts et de la charge qui pèse sur les répondants.

Principe 6. Les données individuelles recueillies pour l'établissement des statistiques par les organismes qui en ont la responsabilité, qu'elles concernent des personnes physiques ou des personnes morales, doivent être strictement confidentielles et ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques.

Principe 7. Les textes législatifs et réglementaires et toutes dispositions régissant le fonctionnement des systèmes statistiques doivent être portés à la connaissance du public.

Principe 8. À l'intérieur de chaque pays, il est essentiel que les activités des différents organismes responsables de la statistique soient coordonnées pour assurer la cohérence et l'efficacité du système statistique.

Principe 9. L'utilisation, par les organismes responsables de la statistique de chaque pays, des concepts, classifications et méthodes définis à l'échelon international favorise la cohérence et l'efficacité des systèmes statistiques à tous les niveaux officiels.

Principe 10. La coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la statistique contribue à l'amélioration des systèmes d'élaboration des statistiques officielles dans tous les pays

Concernant l'élaboration de la présente SNDS, les principes des lignes directrices édictés par PARIS21 et mis à jour en avril 2017 sont pris en compte, en particulier ceux relatifs aux Petits Etats Insulaires en Développement dont fait partie Sao Tomé et Príncipe.

Encadré n°2: Principes d'élaboration d'une bonne SNDS (PARIS21)

1. La SNDS est soutenue par les responsables politiques, dirigée et prise en main par le pays.

La SNDS doit bénéficier du soutien et de l'engagement des responsables politiques et être défendue par de hautes autorités nationales. A cet effet, elle doit s'inscrire dans le contexte culturel et institutionnel national, et doit résulter de processus inclusifs et participatifs réellement dirigés et pris en main au niveau national faisant participer l'ensemble des parties prenantes. Elle doit être reconnue et comprise par les agents du SSN comme un processus visant à améliorer leurs compétences et leurs connaissances en matière de statistiques.

2. La SNDS est élaborée à partir d'une approche méthodologique solide.

La SNDS doit fournir une évaluation de l'état actuel du SSN (où nous en sommes), comportant une appréciation complète des données statistiques et de la satisfaction des utilisateurs appréciée en fonction de critères reconnus (État des lieux-Diagnostic de la situation du SSN). Elle doit aussi présenter une vision pour les statistiques nationales (où nous voulons aller), des stratégies pour réaliser cette vision (comment voulons-nous y parvenir) permettant de remédier aux contraintes institutionnelles et organisationnelles et intégrant l'ensemble des cadres de planification des statistiques, et des indicateurs de performance (comment savons-nous que nous y sommes parvenus). C'est pourquoi, elle doit comporter des sous-stratégies pour le leadership et le management, la gestion financière, la promotion, les ressources humaines, la communication, les infrastructures, les processus statistiques de production et leurs produits, l'archivage et l'accès aux données et leur diffusion.

3. Elle est alignée sur les objectifs politiques et axée sur les résultats et sa qualité répond aux attentes.

La SNDS doit être centrée sur la demande et de compréhension aisée, répondre aux besoins et aux priorités en termes d'informations permettant aux gouvernements de mener des politiques axées sur les résultats, et pouvant être analysées par tous. A cet effet, son élaboration doit se fonder sur des principes de gestion axée sur les résultats et, lors de sa mise en œuvre, faire usage d'indicateurs de performance (ex. : fourniture d'informations statistiques, efficacité, satisfaction des utilisateurs, gouvernance, soutien aux politiques nationales, confidentialité) et d'un plan de reporting, de surveillance et d'évaluation de la performance. Enfin, elle doit viser la fourniture des statistiques de qualité (c'est-à-dire, «répondant aux attentes») (avec pertinence, précision, actualité, indépendance), afin d'éclairer la prise de décision.

4. Elle tient compte de l'existant et des engagements internationaux

La SNDS doit respecter l'ensemble des législations ou réglementations en vigueur, et recommander des changements le cas échéant. Elle doit maintenir la production de statistiques et les procédures en cours à partir des activités et des processus existants (durant les phases d'élaboration et de mise en œuvre). Elle doit prendre en compte l'environnement régional, les engagements internationaux et les programmes de développement en cours. Elle doit tirer parti de l'expérience acquise par d'autres pays.

5. Elle s'appuie sur les normes statistiques internationales

La SNDS doit respecter les valeurs et les principes décrits dans les Principes fondamentaux de la statistique officielle élaborés par l'ONU pour produire des statistiques utiles et de qualité méritant la confiance des utilisateurs de ces données. Elle doit s'appuyer sur les normes, les recommandations et l'expérience internationales pour capitaliser le savoir-faire mondial et assurer la cohérence entre pays.

Elle ne doit pas être normative, mais doit conduire à un changement significatif en fonction de la situation du SSN constatée au départ du processus.

6. Elle couvre le SSN tout entier

Le SNDS doit couvrir le SSN tout entier, depuis la collecte des données, leur analyse, leur diffusion et jusqu'à leur utilisation, depuis les recensements, les enquêtes et les systèmes administratifs, ainsi que les mécanismes de coordination et de consultation (reconnaissant par-là que la mise en œuvre puisse être accomplie par étapes). Le SNDS doit permettre une intégration appropriée de la production des statistiques sectorielles.

7. Elle fixe un programme intégré et réaliste de renforcement des capacités statistiques

La SNDS doit fixer un programme intégré de renforcement des capacités statistiques qui permette d'augmenter les capacités de mise en œuvre et d'adaptation de la stratégie et de transformer les statistiques en informations par le biais de l'analyse, la diffusion, la publicité et l'éducation des utilisateurs.

La SNDS doit prévoir un calendrier rationnel des tâches classées par ordre de priorité (tous les combats ne peuvent pas être menés de front) ; elle doit prévoir un cadre pour les plans (annuels) de mise en œuvre ; elle doit gérer les ressources de manière réaliste et pragmatique (ce qui implique la hiérarchisation, l'étalement dans le temps, l'efficacité, en consistant par exemple à examiner d'autres possibilités de collecte des données telles que les sources administratives et les enquêtes par sondage) et être suffisamment souple pour s'adapter aux changements de priorités, aux nouveaux besoins d'informations et aux enseignements tirés.

8. Elle est financée comme une priorité par le budget de l'État

La SNDS doit viser le développement de la statistique comme bien public financé par le budget de l'État et complétée (le cas échéant) par un soutien international.

9. Elle sert de cadre de cohérence pour l'assistance extérieure

La SNDS doit servir de cadre de cohérence pour l'assistance internationale et bilatérale à la statistique, et à éviter des systèmes parallèles de suivi et d'évaluation découlant des programmes des donateurs.

10. Elle comporte des mécanismes de suivi, d'évaluation et de reporting

La SNDS doit comporter des mécanismes efficaces de suivi, d'évaluation et de reporting de sa mise en œuvre.

2.3 Vision

La République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe (RDSTP) dispose depuis juillet 2017 du projet de Plan National de Développement (PND) couvrant la période 2017-2021. Ce Plan est élaboré sur la base de l'Agenda de Transformation (AT) du pays « São Tomé e Príncipe 2030 : Le Pays que nous devons construire », avec pour vision : «Les São-toméens vivent décemment dans un pays stable, démocratique et solidaire, en voie de modernisation et offrant des services de qualité au niveau de la région et au niveau global».

Le PND 2017-2021 constitue le premier plan quinquennal de mise en œuvre de l'Agenda de Transformation de São Tomé et Príncipe à l'horizon 2030. Il vise à enclencher et enraciner la dynamique de changement nécessaire à la réussite de l'AT et, donc, l'atteinte des ODD à l'horizon 2030.

Cette noble ambition, pour devenir une réalité, exige de la République Démocratique de STP (RDSTP), des efforts en vue de la modernisation de son appareil de production des statistiques à l'effet de disposer dans les délais requis des indicateurs pour un suivi-évaluation efficace du PND et des ODD.

Déjà en 2009, la vision du système statistique national assortie de la SNDS 2009-2018 était de "Devenir un instrument d'excellence, moderne, évalué publiquement dans la production d'informations statistiques de qualité apte à servir les conceptions des décideurs de la classe politique, de l'Administration Publique et de la société civile en s'imposant comme un des leviers de progrès dans le développement du pays".

Pour réaliser cette vision, trois axes stratégiques avaient été retenus. Mais, vu que l'évaluation à mi-parcours réalisée en 2016 a relevé que les objectifs visés par la SNDS 2009-2018 n'ont pas été atteints à trois ans de son terme (37,95% de taux de réalisation à fin 2015), il est suggéré dans le cadre de la nouvelle SNDS, une actualisation de la vision et des axes stratégiques en tenant compte du statut de Petit Etat Insulaire en Développement de Sao Tomé et Príncipe.

A cet effet, et dans le souci de disposer des données indispensables d'une part, pour le suivi et l'évaluation des politiques et programmes nationaux de développement notamment le PND 2017-2021 et les agendas internationaux et d'autre part, pour les besoins des autres utilisateurs (PTF, secteur privé, société civile, etc.), la nouvelle vision de développement statistique du SSN est d'être un véritable appareil indispensable aux acteurs économiques et politiques grâce à la pertinence, à la crédibilité et à la qualité de ses services.

Ce système doit être :

- moderne et capable de répondre de manière durable aux besoins du développement du pays; ;
- basé sur une culture de planification et de gestion axée sur les résultats ;
- doté de ressources humaines compétentes;
- stable, autonome et efficace.

Cette vision s'énonce comme suit :

« Bâtir un système statistique national efficace et efficient, capable de produire et diffuser des statistiques fiables en vue de satisfaire les besoins des utilisateurs et des politiques et programmes nationaux de développement »

3. AXES STRATEGIQUES

3.1 Identification des axes

Pour rappel, les trois (03) axes stratégiques ci-après avaient été retenus pour la SNDS 2009-2018.

- Axe 1 : Améliorer l'organisation du SSN, renforcer les capacités institutionnelles, stimuler la coopération, la coordination et le partenariat
- Axe 2 : Consolider et développer la production statistique, garantir la qualité et la diffusion
- Axe 3 : Développer les ressources humaines, matérielles et financières

La vision 2009-2018 ayant été actualisée, la démarche méthodologique adoptée pour la définition des axes stratégiques a consisté d'une part, à apprécier le bilan partiel de mise en œuvre de la SNDS 2009-2018 pour en tirer des leçons et d'autre part, à tenir compte des résultats de l'analyse diagnostique du SSN qui décrit la situation du SSN en 2017.

Vu les résultats de l'évaluation à mi parcours de la mise en œuvre de la SNDS 2009-2018 et le fait que l'étude diagnostique menée dans le cadre de l'élaboration de la SNDS n'a pas remis totalement en cause les constats faits lors de l'élaboration de la SNDS 2009-2018, les trois axes stratégiques sont reconduits mais avec une reformulation et un inversement entre l'axe 2 et l'axe 3. Enfin, un quatrième axe s'est imposé pour mettre en exergue l'archivage et la diffusion anciennement fondus dans l'axe 2, afin d'aborder explicitement la question de l'accessibilité des données.

Au total, au regard de la mission assignée au SSN et pour faire en sorte que la nouvelle vision du développement de la statistique devienne une réalité, l'activité statistique au cours de la période 2018-2021 sera axée autour de quatre (04) piliers ou axes stratégiques suivants:

Axe 1 : Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel du SSN

Axe 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières

Axe 3 : Amélioration de la production statistique

Axe 4 : Promotion de la diffusion, de l'archivage, de la communication et de l'utilisation des données statistiques

3.2 Déclinaison des axes en objectifs et résultats opérationnels

Chaque axe stratégique se décline en objectifs opérationnels et résultats opérationnels comme il suit :

3.2.1 Axe 1 : *Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel du SSN*

L'un des facteurs clés de succès d'un système statistique réside dans la performance de son cadre institutionnel et de coordination. Depuis 1998, le Gouvernement de Sao Tomé et Principe a entrepris des réformes en vue de l'amélioration du fonctionnement du SSN par le vote de la loi de base n°5/98 sur la statistique, la création du Conseil National de la Statistique (CNS) et de l'Institut National de la Statistique (INE). Cependant, 20 ans après, force est de constater que les changements tant attendus ne sont pas encore bien visibles. Aussi, des réformes institutionnelles majeures méritent-elles d'être poursuivies afin de parvenir à une meilleure organisation et un fonctionnement efficace de l'ensemble des structures, gage d'une meilleure coordination statistique.

Cet axe s'articule autour de trois (03) objectifs opérationnels à savoir : (i) : adopter de nouveaux instruments juridiques qui réglementent l'activité statistique nationale ; (ii) améliorer le cadre organisationnel (iii) renforcer la coordination et la coopération statistique.

Objectif opérationnel 1.1. : Adopter de nouveaux instruments juridiques qui réglementent l'activité statistique nationale

Résultat opérationnel 1.1.1 : La loi statistique et ses statuts organiques sont révisés, approuvés et adoptés ;

Résultat opérationnel 1.1.2 : La loi révisée, les statuts organiques et la Charte africaine de la statistique sont largement diffusés .

Objectif opérationnel 1.2. : Améliorer le cadre organisationnel

Résultat opérationnel 1.2.1 : Le CNS est réactivé et fonctionnel ;

Résultat opérationnel 1.2.2 : l'INE est doté d'une autonomie administrative et financière;

Résultat opérationnel 1.2.3 : Les différentes services statistiques sectoriels sont créés et/ou fonctionnels.

Objectif opérationnel 1.3 : Renforcer la coordination et la coopération statistique

Résultat opérationnel 1.3.1 : Le manuel de procédures relatif à la cession de données entre l'INE et les sectoriels est élaboré;

Résultat opérationnel 1.3.2 : La programmation des activités statistiques et de suivi-évaluation est réalisée;

Résultat opérationnel 1.3.3 : Le cadre de concertation entre les producteurs et utilisateurs de statistiques est mis en place et fonctionnel;

Résultat opérationnel 1.3.4: La coopération statistique bilatérale et multilatérale est renforcée.

3.2.2 Axe 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières

Le capital humain constitue l'une des ressources les plus importantes pour la production statistique. Sa disponibilité devient donc une priorité afin de permettre au SSN d'accomplir sa mission à lui assignée par l'Etat. Il s'agit au regard du diagnostic, d'accroître en nombre et en qualité le personnel du SSN et d'améliorer ses conditions de travail. Cet axe s'articule autour de quatre (04) objectifs opérationnels :

Objectif opérationnel 2.1 : Former et recycler les cadres en statistique et domaines similaires de façon continue

Résultat opérationnel 2.1.1 : Les nouveaux cadres statisticiens sont formés et affectés au sein du SSN;

Résultat opérationnel 2.1.2 : Un plan de formation continue est élaboré et mis en œuvre;

Objectif opérationnel 2.2 : Mettre en place des mécanismes de financement durable du SSN

Résultat opérationnel 2.2.1 : Un Fonds national de développement de la statistique est mis en place et fonctionnel

Résultat opérationnel 2.2.2 : Une stratégie de mobilisation des ressources complémentaires est mise en place et fonctionnelle.

Objectif opérationnel 2.3 : Doter et moderniser le SSN en moyens matériels et logistiques adéquats

Résultat opérationnel 2.3.1 : Le SSN est bien équipé en matériels informatique de pointe pour la collecte et le traitement des données

Résultat opérationnel 2.3.2 : Le SSN est équipé en matériels roulants pour la collecte des données.

Résultat opérationnel 2.3.3 : Les locaux du SSN sont aménagés ou réhabilités

Objectif opérationnel 2.4 : Créer un mécanisme de motivation et d'intéressement des cadres

Résultat opérationnel 2.4.1 : les salaires des agents de l'INE sont revalorisés

Résultat opérationnel 2.4.2 : Un système de récompense est créé.

3.2.3 Axe 3 : Amélioration de la production statistique

Dans le cadre du développement du SSN de STP, l'amélioration de la production statistique constitue la principale priorité. Cet axe est centré sur la production quantitative et qualitative dans les délais requis. Le volet qualitatif se traduit par la normalisation des outils de production et l'utilisation des NTIC notamment les terminaux mobiles (Smartphone, tablette) et le quantitatif par le renforcement, la couverture et l'extension de la production à l'ensemble des structures du SSN. Les objectifs opérationnels au nombre de deux (02) se présentent comme suit :

Objectif opérationnel 3.1. : Produire régulièrement les statistiques dans tous les domaines

Résultat opérationnel 3.1.1 : Les enquêtes et recensements sont réalisés;

Résultat opérationnel 3.1.2 : Les statistiques courantes (données administratives) sont produites en temps opportun;

Résultat opérationnel 3.1.3 : Les statistiques émergentes (Paix, Sécurité, Gouvernance, Environnement, etc.) sont prises en compte

Objectif opérationnel 3.2. : Améliorer le système de collecte et de production des données

Résultat opérationnel 3.2.1 : Les concepts, nomenclatures, classifications et normes sont harmonisés et utilisés;

Résultat opérationnel 3.2.2 : Les données sont collectées à travers les NTIC (Tablettes, Smartphones)

3.2.4 Axe 4 : Promotion de la diffusion, de l'archivage, de la communication et de l'utilisation des statistiques

Cet axe vise à renforcer l'accessibilité des données au public et à archiver avec les outils modernes les données d'enquêtes et de recensements aux fins de leur diffusion en ligne. Quatre (04) objectifs opérationnels sont rattachés à cet axe.

Objectif opérationnel 4.1 : Promouvoir la diffusion et la communication

Résultat opérationnel 4.1.1 : Une politique de diffusion de l'information statistique est élaborée, validée et mise en œuvre

Résultat opérationnel 4.1.2.: Une stratégie de communication est élaborée, validée et mise en œuvre

Objectif opérationnel 4.2 : Assurer l'archivage des données

Résultat opérationnel 4.2.1 : Les outils d'archivage sont disponibles

Résultat opérationnel 4.2.2.: Les données statistiques sont effectivement archivées

Objectif opérationnel 4.3 : Promouvoir l'analyse approfondie des données

Résultat opérationnel 4.3.1: Des accords de partenariat sont signés avec les Instituts de recherche et les Universités

Résultat opérationnel 4.3.2: Des rapports d'analyse approfondie des données sont publiés

Objectif opérationnel 4.4 : Promouvoir la culture statistique

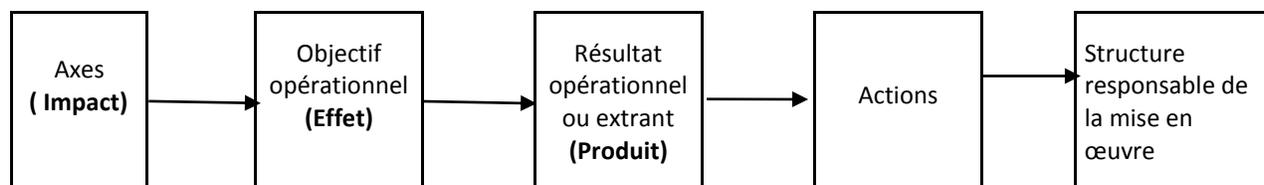
Résultat opérationnel 4.4.1 : Les Journées Africaine de la Statistique (JAS) et Mondiale de la Statistique (JMS) sont organisées

Résultat opérationnel 4.4.2 : Des séminaires d'information, conférence forums sont organisés

Résultat opérationnel 4.4.3 : Un plaidoyer est fait pour l'introduction de l'enseignement de la statistique dans les écoles.

3.3 Cadre logique

Le cadre logique sous forme de tableau est produit conformément à la chaîne de mesure des résultats comme il suit:



Le détail est disponible en annexe.

4. PLAN D'ACTION

La réalisation de la vision nécessite un traitement efficace de chacune des priorités du SSN à savoir l'amélioration du cadre institutionnel et organisationnel du SSN, le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières, l'amélioration de la production statistique et la promotion de la diffusion, de l'archivage, de la communication et de l'utilisation des données statistiques.

Le plan d'action vise à rendre plus lisible la SNDS en articulant sur la période 2018-2021, une série d'actions à réaliser pour atteindre les résultats. Sa mise en œuvre, dans une démarche coordonnée, permettra à la vision de devenir une réalité. En effet, elle permettra de consolider les acquis, combler les faiblesses observées, accélérer la concrétisation des opportunités, assurer la maîtrise des menaces et la satisfaction des besoins nouveaux des utilisateurs.

4.1 Coût total de mise en œuvre de la SNDS

Les coûts de mise en œuvre de la SNDS sont basés sur les estimations des différentes structures de production statistique du SSN. Celles-ci ont été obtenues en prenant en compte un certain nombre d'hypothèses. Ces coûts sont donc très indicatifs et devraient servir de repères pour l'élaboration des budgets des plans annuels d'activités statistiques (PAAS) dans les différentes structures. Les coûts estimatifs des enquêtes et recensements ont été rapprochés avec ceux réalisées récemment dans le pays.

Le coût de la SNDS ne prend pas en compte les dépenses de fonctionnement des structures statistiques du SSN notamment les salaires du personnel existant et autres dépenses de fonctionnement tels que l'eau, l'électricité, étant donné que ces dépenses sont prises directement en charge par le budget de l'Etat lors de la programmation budgétaire annuelle.

Globalement, le coût de mise en œuvre de la SNDS est estimé à **6,973 millions d'EUROS** pour les quatre (04) ans 2018 à 2021 et pour l'ensemble des acteurs du SSN.

Le tableau ci-après donne le récapitulatif des coûts estimés de la SNDS 2018-2021 par axe stratégique et par objectif opérationnel. Les détails sont présentés en annexe.

Tableau 5: Coûts estimés de la SNDS 2018-2021 (en EUROS)

Intitulé de l'action	Coût annuel (en EUROS)					%
	2018	2019	2020	2021	Total	
Axe stratégique I : Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel du SSN	94 722,1	15 998,5	31 901,5	15 899,3	158 521,4	2,3
Objectif opérationnel 1.1 : Adopter de nouveaux instruments juridiques qui réglementent l'activité statistique nationale	0,0	6 812,2	6 812,2	0,0	13 624,4	
Objectif opérationnel 1.2 : Améliorer le cadre organisationnel	92 872,1	1 219,3	1 219,3	1 219,3	96 530,0	
Objectif opérationnel 1.3 : Renforcer la coordination et la coopération statistique	1 850,0	7 967,0	23 870,0	14 680,0	48 367,0	
Axe stratégique II - Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières	334 986,0	486 592,4	327 642,9	178 428,5	1 327 649,8	19,0
Objectif opérationnel 2.1 : Former et recycler les cadres en statistique et domaines similaires de façon continue	297 386,0	366 343,6	264 958,9	166 428,5	1 095 117,0	
Objectif opérationnel 2.2 : Mettre en place des mécanismes de financement durable du SSN	12 600,0	0,0	0,0	0,0	12 600,0	
Objectif opérationnel 2.3 : Doter et moderniser le SSN en moyens matériels et logistiques adéquats	19 000,0	114 248,8	56 684,0	6 000,0	195 932,8	
Objectif opérationnel 2.4 : Créer un mécanisme susceptible de motivation et d'intéressement des cadres	6 000,0	6 000,0	6 000,0	6 000,0	24 000,0	
Axe stratégique III : Amélioration de la production statistique	1 026 094,4	1 119 943,8	1 628 921,8	1 588 043,1	5 363 003,1	76,9
Objectif opérationnel 3.1 : Produire régulièrement les statistiques dans tous les domaines	1 026 094,4	1 115 943,8	1 628 921,8	1 587 293,1	5 358 253,1	
Objectif opérationnel 3.2 : Améliorer le système de collecte et de production des données	0,0	4 000,0	0,0	750,0	4 750,0	
Axe stratégique IV : Promotion de la diffusion, de l'archivage, de la communication et de l'utilisation des statistiques	11 107,1	89 352,1	12 964,3	10 107,1	123 530,7	1,8
Objectif opérationnel 4.1 : Promouvoir la diffusion et la communication	5 750,0	46 855,0	7 250,0	7 250,0	67 105,0	
Objectif opérationnel 4.2 : Assurer l'archivage des données	0,0	9 140,0	0,0	0,0	9 140,0	
Objectif opérationnel 4.3 : Promouvoir l'analyse approfondie des données	2 500,0	2 500,0	0,0	0,0	5 000,0	
Objectif opérationnel 4.4 : Promouvoir la culture statistique	2 857,1	30 857,1	5 714,3	2 857,1	42 285,7	
TOTAL	1 466 909,6	1 711 886,9	2 001 430,5	1 792 478,0	6 972 705,1	100,0
%	21,0	24,6	28,7	25,7	100,0	

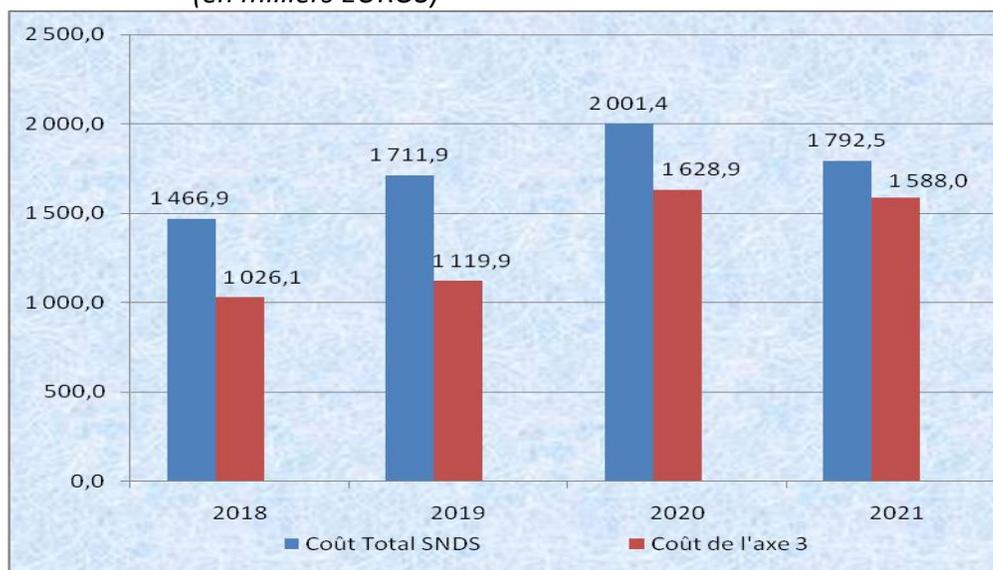
L'analyse des coûts met en évidence la priorité accordée aux activités d'amélioration de la production statistique. En effet, le coût de l'axe 3 relatif à la production est estimé à **5,363 millions d'EUROS** soit **76,9%** du coût global de la SNDS. Il se caractérise entre autres par les préparatifs et la réalisation du RGPH en 2020-2021 pour un montant de 2,6 millions d'EUROS, la réalisation du recensement général de l'agriculture en 2018-2019 pour 0,8 millions d'EUROS, la réalisation de la 6ème Enquête MICS en 2019 pour 0,6 millions d'EUROS et la réalisation de plusieurs autres enquêtes et recensements.

L'axe 2 qui porte sur le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières absorbe **1,328 millions d'EUROS** soit **19,0% du coût de la SNDS**, en lien avec la formation de nouveaux cadres statisticiens à l'ENSAE-Dakar sur un financement de l'UNFPA et le recyclage du personnel du SSN notamment celui de l'INE avec l'appui de la Banque Mondiale. Ces actions visent à permettre au SSN de disposer de personnels qualifiés pour une production statistique abondante et de qualité. Le volet formation et recyclage avec un coût de 1,1 millions d'EUROS représente 82,5% de l'axe 2.

L'axe 1 et l'axe 4 qui portent respectivement sur l'amélioration du cadre institutionnel et organisationnel et la promotion de la diffusion, de l'archivage, de la communication et de l'utilisation des statistiques consomment 2,3% et 1,8% du coût total de la SNDS.

Par année, les années 2020 et 2021 marquées par la réalisation du RGPH arrivent en tête avec respectivement 28,7% et 25,7% du coût total de la SNDS. L'année 2019 suit avec un taux de 24,6% tiré essentiellement par la réalisation de la 6ème Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS-6). En 2018, année de réalisation du recensement agricole, le taux est estimé à 21,0%.

Graphique 1: Evolution annuelle du coût total et de l'axe 3 de la SNDS 2018-2021
(en milliers EUROS)



4.2 Plan de financement de la SNDS

Le financement nécessaire à la mise en œuvre de la SNDS est de **6,973 millions d'EUROS**, dont 4,415 millions soit 63,3% à mobiliser auprès des PTF en vue de la réalisation des enquêtes et recensements de grande envergure ainsi que la formation et le recyclage des cadres. La contribution de l'Etat s'élève à 1,281 millions d'EUROS soit 18,4%. Elle est destinée principalement au financement des actions de production courante de statistique. Un gap de financement de 1,276 millions d'EUROS est à rechercher.

Pour un Petit Etat Insulaire en Développement (PEID) dépendant à 80% de l'aide extérieure, la proportion de 18,4% inscrite au budget de l'Etat est à saluer. Cet effort du Gouvernement doit se poursuivre les années à venir avec la mise en place prochaine du Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS).

Tableau 6 : Plan de financement de la SNDS 2018-2021 par axe stratégique

Intitulé de l'action	Montant (en EUROS)				Contribution (%)		
	Total	État	PTF	A rechercher	État	PTF	A rechercher
Axe stratégique I : Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel du SSN	158 521,4	34 749,4	123 772,1	0,0	21,9	78,1	0,0
Axe stratégique II : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières	1 327 649,8	783 389,8	470 660,0	73 600,0	59,0	35,5	5,5
Axe stratégique III : Amélioration de la production statistique	5 363 003,1	425 385,9	3 738 398,5	1 199 218,8	7,9	69,7	22,4
Axe stratégique IV : Promotion de la diffusion, de l'archivage, de la communication et de l'utilisation des statistiques	123 530,7	37 497,1	82 605,0	3 428,6	30,4	66,9	2,8
TOTAL	6 972 705,1	1 281 022,2	4 415 435,5	1 276 247,4	18,4	63,3	18,3

4.3 Mécanismes et stratégies de mobilisation des ressources

La mise en œuvre de la SNDS nécessite la mobilisation de ressources financières suffisantes. C'est donc un défi majeur à relever par l'ensemble des acteurs du système statistique national. L'engagement des autorités gouvernementales constaté au lancement de l'élaboration combiné

avec le processus participatif de la SNDS doit se poursuivre afin de disposer dans les délais des ressources indiquées pour une mise en œuvre réussie de la SNDS.

La mobilisation des ressources porte sur trois (03) volets: (i) les ressources nationales; (ii) les contributions des partenaires au développement et (iii) les ressources spécifiques à rechercher pour combler le gap de financement.

Pour le volet ressources nationales, il est primordial qu'une ligne budgétaire soit inscrite dans la loi des finances en vue de la prise en charge des activités courantes et des enquêtes régulières. Dans cette optique, il s'avère nécessaire de faire en sorte que la programmation annuelle des activités statistiques du SSN coïncide avec le calendrier budgétaire de l'Etat.

Pour ce faire, le Secrétariat technique permanent du CNS devra soumettre au Président du CNS et ce, avant la session budgétaire du Parlement, la programmation budgétaire annuelle des activités du SSN. Le Président du CNS instruit par la suite le Directeur Général de l'INE à l'effet de son suivi pour sa prise en compte dans la loi des finances de l'Etat.

Au niveau des contributions internationales, il est recommandé, après l'adoption de la SNDS par le Gouvernement que la Directeur Général de l'INE transmette non seulement le document final SNDS aux partenaires techniques et financiers, mais aussi et surtout entreprenne des démarches auprès d'eux pour obtenir une réunion spéciale de présentation de la SNDS sous forme de table ronde. Une fois cette étape franchie, ponctuée par des déclarations d'intention des bailleurs, il reviendra aux acteurs du système statistique national de prendre connaissance des calendriers des bailleurs pour la préparation et l'évaluation des projets et programmes, et de s'enquérir de leurs procédures de décaissement, de passation des marchés et de leurs périodes budgétaires. La recherche des financements internationaux devrait également s'orienter vers l'utilisation des facilités offertes aux niveaux sous-régional (CEMAC), régional/continental (AFRISTAT, CEA, UA, BAD) et internationales (PARIS21).

Quant aux ressources spécifiques, des pistes sont à explorer auprès d'autres partenaires qui accordent un intérêt au développement de la statistique à Sao Tomé et Principe.

Enfin, la mise en place du Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS) telle que recommandée par la Charte Africaine de la Statistique (CAS) ratifiée par Sao Tomé et Principe et en vigueur depuis 2015, devra être l'occasion de pérenniser le financement des activités statistiques afin d'assurer le respect de la périodicité des opérations statistiques d'envergure nationale. Son alimentation pourrait se faire par des dotations budgétaires (exemple : un certain pourcentage d'une taxe douanière peut alimenter ce fonds), et par un concours financier des partenaires techniques et financiers (principaux utilisateurs de données statistiques) sous forme d'aide budgétaire ou d'appui ciblé.

5. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION

La mise en œuvre de la SNDS occupe une place importante dans la réussite du processus de développement du système statistique national. Elle doit donc être une activité permanente de l'ensemble des acteurs du SSN.

5.1 Principes directeurs

La mise en œuvre de la SNDS sera régie par cinq (05) principes:

Principe de subsidiarité : les actions sont réalisées au niveau optimal, le CNS assure la coordination des actions.

Principe de co-décision : les décisions sur le contenu des PAAS ne peuvent être prises que par le CNS sur proposition de son Secrétariat Technique après concertation des acteurs.

Principe de flexibilité : les PAAS seront glissants et tout besoin nouveau sera pris en compte dans le respect des mécanismes de programmation.

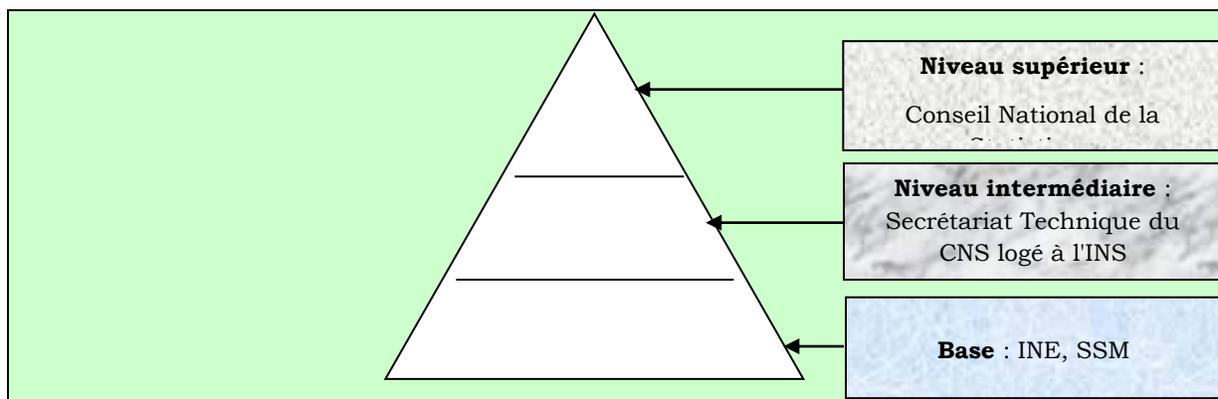
Principe de transparence : un rapport annuel sur le fonctionnement du SSN sera élaboré par le Secrétariat Technique du CNS.

Principe d'équité : les dimensions genre et district seront prises en compte dans tout le processus de mise en œuvre.

5.2 Dispositif institutionnel

Le dispositif institutionnel repose sur une organisation à trois (03) niveaux : (i) au sommet, le Conseil national de la statistique, organe de conception, de pilotage, de coordination, de suivi et d'évaluation de la SNDS. Il adopte le rapport annuel sur la mise en œuvre de la SNDS; (ii) au niveau intermédiaire, le Secrétariat Technique du CNS créé au sein de l'INS. Il prépare les divers rapports sur la mise en œuvre de la SNDS, élabore les documents techniques à soumettre au CNS et apporte un appui technique aux SSM; (iii) à la base, l'INE et les services statistiques sectoriels ou ministériels chargés de l'exécution des actions de la SNDS. Ils élaborent chacun à son niveau un rapport d'activités qui sera transmis au Secrétariat Technique pour compilation à l'effet de produire le rapport de mise en œuvre de la SNDS.

Schéma 1 : cadre conceptuel de mise en œuvre



5.3 Mécanisme et outils de suivi-évaluation

Le mécanisme de suivi-évaluation repose sur les principes de la Gestion Axée sur les Résultats. Il vise à fournir à l'ensemble des utilisateurs, toutes les informations relatives aux résultats de mise en œuvre du plan d'action et la progression, en termes d'effets et d'impacts, vers la réalisation des objectifs et de la vision. Il permet de responsabiliser chaque acteur du SSN en vue de l'obtention des résultats et de prendre les mesures correctives nécessaires pour la bonne exécution des actions définies. Il porte sur les éléments suivants :

- L'élaboration de **Plans Annuels d'Activités Statistiques (PAAS)**. Ce document prendra en compte les activités planifiées dans la SNDS et d'autres non planifiées mais jugées utiles pour l'atteinte des objectifs de la SNDS. Ce document qui définit les priorités pour l'année N+1 devra être validé en fin d'année N. Le premier PAAS sera produit fin 2018 et portera sur l'année 2019. Au total, 3 PAAS vont être élaborés d'ici 2021 ;
- La production de rapports annuels sur le fonctionnement du SSN ou **rapports de progrès**. Il s'agira de mesurer le progrès vers l'atteinte des résultats. Au total 4 rapports annuels vont être produits d'ici 2021 pour tout le SSN ;
- **L'évaluation à mi-parcours de la SNDS** : il s'agit d'une évaluation externe des objectifs clés de la stratégie en vue de mesurer le niveau d'atteinte des résultats attendus. Cette évaluation, qui se réalisera en 2020, permettra de : (i) faire le point sur l'état d'avancement dans la mise en œuvre de la SNDS ; (ii) tirer les leçons de cette mise en œuvre ; (iii) proposer des ajustements, sur la base de ces leçons pour que la SNDS puisse atteindre ses objectifs et résultats en 2021
- **L'évaluation finale de la SNDS** sera aussi de type externe et se déroulera en 2021. Cette évaluation permettra de dégager l'atteinte globale des résultats attendus. Elle sera couplée avec une enquête «*satisfaction des besoins des utilisateurs*» qui va mettre en exergue l'utilisation et l'utilité de la statistique du point de vue des bénéficiaires, favorisant une meilleure mesure de l'impact des actions entreprises au cours des 4 années de mise en œuvre de la SNDS.

5.4 Hypothèses et risques

Les facteurs pouvant avoir un impact négatif sur la mise en œuvre de la SNDS sont de plusieurs ordres. Le premier risque porte sur la disponibilité de moyens financiers pour une mise en œuvre réussie de la SNDS. En effet, l'inscription des actions au budget de l'Etat ne garantit pas une mobilisation effective des ressources au moment opportun. Les expériences passées doivent amener les structures de production et le CNS à plus de perspicacité dans le suivi auprès des structures d'allocation de l'Etat.

Le second risque porte les ressources humaines qui sont en nombre insuffisant pour répondre aux besoins sans cesse croissants des utilisateurs et des politiques et programmes nationaux de développement ainsi que des agendas internationaux. Le non accroissement en quantité et en qualité de ce personnel pourrait constituer un handicap majeur pour l'atteinte des résultats.

Le troisième risque porte sur la faiblesse de la coordination statistique au sein du SSN en lien avec le non fonctionnement effectif du CNS et la difficulté pour l'INE à apporter un appui technique aux sectoriels dans la réalisation de leurs activités. La mise en œuvre de la SNDS exige de l'INE un renforcement de son service en charge de la coordination.

Le quatrième risque est relatif à la faiblesse de la communication qui impacterait sur l'information de l'ensemble des acteurs sur le processus d'avancement des actions et les problèmes rencontrés. Pour un meilleur partage de l'information, la stratégie de communication programmée au niveau de l'axe 4 devra être effectivement élaborée et mise en œuvre.

Toutefois, le socle le plus important sur lequel repose la réussite de la mise en œuvre de la SNDS, reste principalement le fort engagement des autorités en faveur de la statistique. Cela suppose que le Gouvernement confirme, comme lors du lancement de l'élaboration de la SNDS, son engagement politique à conduire à terme la SNDS 2018-2021, à travers l'approbation du document en Conseil des Ministres. Le succès est également subordonné à la prise des mesures idoines à lever les contraintes inhérentes aux ressources humaines et financières. Celles-ci concernent la création et l'opérationnalisation du Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS) qui servira à financer la statistique de façon durable, le renforcement des capacités humaines du SSN et la revalorisation des salaires du personnel de production statistique. Ces conditions sont des préalables à la consolidation des activités statistiques.

CONCLUSION

Le processus d'élaboration de la SNDS a été participatif avec l'implication de l'ensemble des acteurs du SSN notamment des producteurs et utilisateurs de statistiques.

La stratégie nationale de développement de la statistique proposée répond au contexte national et international actuel et constitue un cadre minimum pour permettre au SSN de répondre à la demande des utilisateurs. La vision globale pour le développement de la statistique publique, les axes, les objectifs opérationnels et les actions prioritaires en matière de développement de la statistique, ont fait l'objet d'un consensus entre les techniciens.

Le coût global des activités programmées est de 6,973 millions d'EUROS dont 18,4% à financer sur le budget de l'Etat, 63,3% par les PTF et 18,3% à rechercher.

Des défis sur les plans institutionnel et de la disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières sont à relever. Toutefois, des facteurs favorables restent prédominants. Aussi, toutes les conditions doivent-elles être réunies pour sa mise en œuvre afin d'espérer un développement du SSN sur la période 2018-2021.

Annexe 1: Cadre logique de la SNDS 2018-2021

Axe 1 : Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel

Chaîne des résultats		Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de Vérification	Hypothèses
Impact	Impact 1 : Le cadre institutionnel, organisationnel et de coordination est renforcé			
Effet	Effet 1.1 : De nouveaux instruments juridiques qui réglementent l'activité statistique nationale sont adoptés			
Résultats opérationnels (Produits ou Extrants)	Résultat opérationnel 1.1.1 : La loi statistique et ses statuts organiques sont révisés, approuvés et adoptés	-La loi statistique disponible	-Journal officiel -Rapport annuel d'activité statistique	-Stabilité politique -Volonté politique
	Résultat opérationnel 1.1.2 : La loi révisée, les statuts organiques et la Charte africaine de la statistique sont largement disséminés	-Nombre d'ateliers ou séminaires organisés	-Rapport annuel d'activité statistique	
Effet	Effet 1.2: Le cadre organisationnel est amélioré			-Stabilité politique -Volonté politique -Adhésion des composantes du SSN
Résultats opérationnels (Produits ou Extrants)	Résultat opérationnel 1.2.1 : Le CNS est réactivé et fonctionnel	-Décret d'application disponible -Locaux disponibles et équipés -Nombre de réunions du CNS organisées	-Rapport annuel d'activité statistique	
	Résultat opérationnel 1.2.2 : l'INE est doté d'une autonomie administrative et financière	-Actes de gestion administrative et financière	-Rapport INE -Rapport annuel d'activité statistique	
	Résultat opérationnel 1.2.3 : Les différents services statistiques sectoriels sont créés et/ou fonctionnels	-Nombre de services statistiques créés et/ou fonctionnels	-Rapport annuel d'activité statistique -Rapport d'activité des SSM	

Chaîne des résultats		Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de Vérification	Hypothèses
Effet	Effet 1.3: La coordination et la coopération statistique sont renforcées			- Application des textes -CNS fonctionnel - Coordination statistique INE efficace
Résultats opérationnels (Produits ou Extrants)	Résultat opérationnel 1.3.1 : Le manuel de procédures relatif à la cession de données entre l'INE et les sectoriels est élaboré	-Manuel ou mode de cession des données disponible -Liste des données partagées	-Rapport annuel d'activité statistique -Rapport d'activités des SSM	
	Résultat opérationnel 1.3.2 : La programmation des activités statistiques et de suivi-évaluation est réalisée	-Nombre de PAAS élaboré -Nombre de rapport annuel sur le fonctionnement du SSN élaboré -Nombre de rapport d'évaluation de la SNDS produit	-Rapport annuel d'activité statistique	
	Résultat opérationnel 1.3.3 : Le cadre de concertation entre les producteurs et utilisateurs de statistiques est mis en place et fonctionnel	-Nombre de rencontres organisées	-Rapport annuel d'activité statistique	
	Résultat opérationnel 1.3.4: La coopération statistique bilatérale et multilatérale est renforcée	-Nombre de rencontres avec les PTF -Liste des Organismes régionaux et internationaux rencontrés	-Rapport annuel d'activité statistique	

Axe 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières

Chaîne des résultats		Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de Vérification	Hypothèses
Impact	Impact 2 : Les capacités humaines, matérielles et financières sont renforcées			
Effet	Effet 2.1: Les cadres sont formés et recyclés en statistique et domaines similaires (démographie) de façon continue			-Volonté politique -Appui des partenaires -Fonctionnalité du FNDS
Résultats opérationnels (Produits ou Extrants)	Résultat opérationnel 2.1.1 : Les nouveaux cadres statisticiens sont formés et affectés au sein du SSN	-Nombre de cadres statisticiens et démographes formés	-Rapport sur le fonctionnement du SSN	
	Résultat opérationnel 2.1.2 : Un plan de formation continue est élaboré et mis en œuvre	-Plan de formation continue disponible -Nombre de cadres recyclés	-Rapport sur le fonctionnement du SSN	
Effet	Effet 2.1: Mettre en place des mécanismes de financement durable du SSN			-Volonté politique -Appui des partenaires -Fonctionnalité du FNDS
Résultats opérationnels (Produits ou Extrants)	Résultat opérationnel 2.2.1 : Un Fonds national de développement de la statistique (FNDS) est mis en place et fonctionnel	-Loi adoptée et/ou décret pris -Nombre de réunions de l'organe de gestion du Fonds	-Journal officiel -Rapport sur le fonctionnement du SSN	
	Résultat opérationnel 2.2.2 : Une stratégie de mobilisation des ressources complémentaires est mise en place et fonctionnelle	-Montant des ressources complémentaires mobilisées	-Rapport sur le fonctionnement du SSN	

Chaîne des résultats		Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de Vérification	Hypothèses
Effet	Effet 2.3: Le SSN est doté et modernisé en moyens matériels et logistiques adéquats			-Fonds national de développement statistique doté de ressources -Volonté politique
Résultats opérationnels (Produits ou Extrants)	Résultat opérationnel 2.3.1 : Le SSN est bien équipé en matériels informatique de pointe pour la collecte et le traitement des données	-Nombre d'ordinateurs achetés - Nombre de locaux aménagés ou réhabilités	- Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activité des SSM	
	Résultat opérationnel 2.3.2 : Le SSN est équipé en matériels roulants pour la collecte des données	- Nombre de véhicules achetés	- Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activité des SSM	
	Résultat opérationnel 2.3.3 : les locaux sont aménagés ou réhabilités	- Nombre de locaux aménagés ou réhabilités	- Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activité des SSM	
Effet	Effet 2.4: Créer un mécanisme susceptible de motivation et d'intéressement des cadres			-Fonds national de développement statistique doté de ressources -Volonté politique
Résultats opérationnels (Produits ou Extrants)	Résultat opérationnel 2.4.1 : les salaires des agents de l'INE sont revalorisés	- Nouvelle grille salariale disponible	-Rapport sur le fonctionnement du SSN	
	Résultat opérationnel 2.4.2 : Un système de récompense est créé	- Nombre d'agents récompensés	-Rapport sur le fonctionnement du SSN	

Axe 3 : Amélioration de la production statistique

Chaîne des résultats		Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de Vérification	Hypothèses
Impact	Impact 3 : La production statistique est améliorée en quantité et en qualité			
Effet	Effet 3.1: Les statistiques sont produites régulièrement dans tous les domaines			-Moyens humains, financiers et matériels disponibles -Sources administratives de données disponibles -Bonne coordination du SSN
Résultats opérationnels (Produits ou Extrants)	Résultat opérationnel 3.1.1 : Les enquêtes et recensements sont réalisés	-Nombre d'enquêtes et recensements réalisés	- Rapport des enquêtes et recensement - Rapport d'activités des SSM -Rapport sur le fonctionnement du SSN	
	Résultat opérationnel 3.1.2 : Les statistiques courantes (données administratives) sont produites à temps opportun	-Nombre d'annuaires, de bulletin produits	-Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activités des SSM	
	Résultat opérationnel 3.1.3 : Les statistiques émergentes (Paix, Sécurité, Gouvernance, Environnement, etc.) sont prises en compte	-Nombre de nouvelles thématiques produites et disponibles	-Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activités des SSM	

Chaîne des résultats		Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de Vérification	Hypothèses
Effet	Effet 3.2: Le système de collecte et de production des données est amélioré			-Moyens humains, financiers et matériels disponibles et motivés -Sources administratives de données disponibles -Bonne coordination du SSN -Maîtrise des Normes
Résultats opérationnels (Produits ou Extrants)	Résultat opérationnel 3.2.1 : Les concepts, nomenclatures, classifications et normes sont harmonisés et utilisés	-Nombre de structures utilisant les normes	-Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activités des SSM	
	Résultat opérationnel 3.2.2 : Les données sont collectées à travers les NTIC (Tablettes, Smartphones)	-Nombre de structures utilisant les NTIC	-Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activités des SSM	

Axe 4 : Promotion de la diffusion, de l'archivage, de la communication et de l'utilisation des statistiques

Chaîne des résultats		Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de Vérification	Hypothèses
Impact	Impact 4 : La diffusion, l'archivage, la communication et l'utilisation des statistiques sont améliorées			
Effet	Effet 4.1: La diffusion et la communication sont promues			-Volonté de la DG de l'INE -Culture statistique -Ressources financières mobilisées -Bonne coordination
Résultats opérationnels (Produits ou Extrants)	Résultat opérationnel 4.1.1 : Une politique de diffusion de l'information statistique est élaborée, validée et mise en œuvre	-Document de politique de diffusion disponible	-Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activité des SSM	
	Résultat opérationnel 4.1.2: Une stratégie de communication est élaborée et mise en œuvre	-Document de stratégie de communication disponible	-Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activité des SSM	
Effet	Effet 4.2: L'archivage des données est assurée			-Volonté de la DG de l'INE -Culture statistique -Ressources financières mobilisées -Bonne coordination
Résultats opérationnels (Produits ou Extrants)	Résultat opérationnel 4.2.1 : Les outils d'archivage sont disponibles	-Nombre d'outils d'archivage utilisés	-Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activité des SSM	
	Résultat opérationnel 4.2.2: Les données statistiques sont effectivement archivées	-Nombre d'enquêtes et publications archivés	-Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activité SSM	

Chaîne des résultats		Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)	Sources de Vérification	Hypothèses
Effet	Effet 4.3: L'analyse approfondie des données est promue			-Volonté de la DG de l'INE -Culture statistique -Ressources financières mobilisées -Bonne coordination
Résultats opérationnels (Produits ou Extrants)	Résultat opérationnel 4.3.1: Des accords de partenariat sont signés avec les Instituts de recherche et les Universités	-Nombre d'accords de partenariats signés	-Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activité des SSM	
	Résultat opérationnel 4.3.2: Des rapports d'analyse approfondie des données sont publiés	-Nombre de rapports publiés	-Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activité des SSM	
Effet	Effet 4.4: La culture statistique est promue			-Volonté de la DG de l'INE -Culture statistique -Ressources financières mobilisées -Bonne coordination
Résultats opérationnels (Produits ou Extrants)	Résultat opérationnel 4.4.1 : Les Journées Africaine de la Statistique (JAS) et Mondiale de la Statistique (JMS) sont organisées	-Nombre de JAS et JMS organisées	-Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activité SSM	
	Résultat opérationnel 4.4.2 : Des séminaires d'information, conférence forums sont organisés	-Nombre de séminaires, conférence organisés	-Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activité SSM	
	Résultat opérationnel 4.4.3 : Un plaidoyer est fait pour l'introduction de l'enseignement de la statistique dans les écoles	- Nombre de documents de plaidoyers -Nombre de compte rendus de réunions produits	-Rapport sur le fonctionnement du SSN -Rapport d'activité SSM	

Annexe 2: Tableau détaillé du plan d'action de la SNDS 2018-2021

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
	Axe stratégique I : Amélioration du cadre institutionnel et organisationnel du SSN		94,7	16,0	31,9	15,9	158,5	34,7	123,8	0,0
	Objectif opérationnel 1.1 : Adopter de nouveaux instruments juridiques qui réglementent l'activité statistique nationale		0,0	6,8	6,8	0,0	13,6	13,6	0,0	0,0
	Résultat 1.1.1 : La loi statistique et ses statuts organiques sont révisés, approuvés et adoptés		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1	Révision de la Loi de base du Système Statistique National	INE/MFCEB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2	Soumettre la Loi statistique de base révisée au Parlement pour vote	MFCEB/INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3	Suivi/Plaidoyer pour l'adoption par le Parlement de la Loi statistique de base révisée	MFCEB/INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4	Prise d'un Décret Loi pour adopter les statuts organiques révisés	MFCEB/INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Résultat 1.1.2 : La loi révisée, les statuts organiques et la Charte africaine de la statistique sont largement disséminés		0,0	6,8	6,8	0,0	13,6	13,6	0,0	0,0
5	Organisation d'un atelier de dissémination de la Loi statistique de base révisée et ses status organiques	INE/CNS	0,0	6,8	0,0	0,0	6,8	6,8	0,0	0,0
6	Organisation d'un atelier de dissémination de la Charte africaine de la Statistique et des Principes fondamentaux de la statistique officielle	INE/CNS	0,0	0,0	6,8	0,0	6,8	6,8	0,0	0,0

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
	Objectif opérationnel 1.2 : Améliorer le cadre organisationnel		92,9	1,2	1,2	1,2	96,5	3,7	92,9	0,0
	Résultat 1.2.1 :Le CNS est réactivé et fonctionnel		0,0	0,8	0,8	0,8	2,3	2,3	0,0	0,0
7	Règlement spécifique portant composition, attributions et fonctionnement du CNS	MFCEB/CNS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
8	Organisation des réunions statutaires du CNS	CNS	0,0	0,8	0,8	0,8	2,3	2,3	0,0	0,0
	Résultat .1.2.2 : l'INE est doté d'une autonomie administrative et financière		0,0	0,5	0,5	0,5	1,4	1,4	0,0	0,0
9	Mise en place du Conseil de Gestion de l'INE	MFCEB/INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
10	Organisation des réunions statutaires du Conseil de Gestion	INE	0,0	0,5	0,5	0,5	1,4	1,4	0,0	0,0
11	Elaboration et adoption du nouvel organigramme de l'INE	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Résultat .1.2.3 :Les différentes services statistiques sectoriels sont créés et fonctionnels		92,9	0,0	0,0	0,0	92,9	0,0	92,9	0,0
12	Mise en place d'un Système d'Information Sanitaire	DAF/MS/INE	92,9	0,0	0,0	0,0	92,9	0,0	92,9	0,0
13	Création au plan institutionnel ou organisationnel d'un service statistique au Ministère de la Justice	MJDHAP/CNS/INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Création au plan institutionnel ou organisationnel d'un service statistique au Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales	MEAS/INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
14	Création au plan institutionnel ou organisationnel d'un service statistique au Ministère de la Jeunesse et Sport	MJS/CNS/INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
	Objectif opérationnel 1.3 : Renforcer la coordination et la coopération statistique		1,9	8,0	23,9	14,7	48,4	17,5	30,9	0,0
	Résultat .1.3.1 : Le manuel de procédures relatif à la cession de données entre l'INE et les sectoriels est élaboré		0,0	2,3	0,0	0,0	2,3	2,3	0,0	0,0
15	Mise en place d'une équipe chargée d'élaborer le manuel définissant le mode de cession des données entre l'INE et les SSM	CNS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
16	Elaboration et validation du manuel	CNS	0,0	2,3	0,0	0,0	2,3	2,3	0,0	0,0
17	Mise en œuvre des procédures de cession des données au sein du SSN	CNS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Résultat .1.3.2 : La programmation des activités statistiques et de suivi-évaluation est réalisée		1,9	3,1	12,1	12,1	29,2	11,2	18,0	0,0
18	Elaboration du Programme annuel d'activités statistiques (PAAS)	CNS	0,0	1,3	1,3	1,3	3,8	3,8	0,0	0,0
19	Elaboration du rapport annuel sur le fonctionnement du SSN	CNS	1,3	1,3	1,3	1,3	5,0	5,0	0,0	0,0
20	Elaboration du rapport d'évaluation à mi-parcours de la SNDS	CNS	0,0	0,0	9,0	0,0	9,0	0,0	9,0	0,0
21	Elaboration du rapport d'évaluation finale de la SNDS	CNS	0,0	0,0	0,0	9,0	9,0	0,0	9,0	0,0
22	Production/mise à jour du répertoire des structures publiques de production statistique	CNS	0,6	0,6	0,6	0,6	2,4	2,4	0,0	0,0

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
	Résultat .1.3.3 : Le cadre de concertation entre les producteurs et utilisateurs de statistiques est mis en place et fonctionnel		0,0	0,0	4,0	0,0	4,0	4,0	0,0	0,0
23	Identification des principaux utilisateurs des données statistiques	INE/CNS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
24	Mise en place d'un cadre de concertation entre producteurs et utilisateurs des statistiques	INE/CNS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
25	Organisation d'un atelier entre producteurs et utilisateurs de statistiques	INE/CNS	0,0	0,0	4,0	0,0	4,0	4,0	0,0	0,0
26	Mise en place d'un cadre de concertation spécifique entre l'INE et les PTF	INE/PTF	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Résultat .1.3.4 : La coopération statistique bilatérale et multilatérale est renforcée		0,0	2,6	7,7	2,6	12,9	0,0	12,9	0,0
27	Echanges de publications entre l'INE et les INS des autres pays	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
28	Echanges de bonnes pratiques avec les INS des autres pays (voyage d'études)	INE	0,0	0,0	5,2	0,0	5,2	0,0	5,2	0,0
29	Collecte des publications des organisations sous régionales et régionales de développement de la statistique	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
30	Assistance technique d'AFRISTAT dans des domaines de la production statistique	INE	0,0	2,6	2,6	2,6	7,7	0,0	7,7	0,0
	Axe stratégique II - Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières		335,0	486,6	327,6	178,4	1 327,6	783,4	470,7	73,6
	Objectif opérationnel 2.1 : Former et recycler les cadres en statistique et domaines similaires de façon continue		297,4	366,3	265,0	166,4	1 095,1	642,9	452,3	0,0

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
	Résultat 2.1.1 : Les nouveaux cadres statisticiens sont formés et affectés au sein du SSN		231,9	186,2	143,6	166,4	728,1	642,9	85,2	0,0
31	Formation de 5 statisticiens chaque année à ENSAE-Dakar	INE	42,6	42,6	0,0	0,0	85,2	0,0	85,2	0,0
32	Renforcement de centres de formation existants (USTP)	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
33	Recrutement de quinze (15) nouveaux agents de production statistique à l'INE (5 en 2018, 3 en 2019, 3 en 2020 e 4 en 2021)	INE	114,3	68,6	68,6	91,4	342,9	342,9	0,0	0,0
34	Recrutement de quatorze (14) nouveaux agents de production statistique dans les autres services du SSN	SSM	75,0	75,0	75,0	75,0	300,0	300,0	0,0	0,0
	Résultat 2.1.2 :Un plan de formation continue est élaboré et mis en œuvre		65,5	180,2	121,4	0,0	367,1	0,0	367,1	0,0
35	Renforcement des capacités techniques dans le domaine des statistiques des comptes nationaux	INE	65,5	17,7	0,0	0,0	83,2	0,0	83,2	0,0
36	Formation des cadres INE sur les modules de traitement et d'analyse des données	INE	0,0	50,0	31,4	0,0	81,4	0,0	81,4	0,0
37	Formation des cadres INE en démographie à l'étranger	INE	0,0	50,0	50,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
38	Recyclage du personnel de l'INE en langue anglaise et française	INE	0,0	50,0	30,0	0,0	80,0	0,0	80,0	0,0
39	Formation du personnel des SSM aux méthodes de collecte, traitement et commentaires	INE/SSM	0,0	10,0	8,0	0,0	18,0	0,0	18,0	0,0
40	Organisation de formation continue sur Excel et autres logiciels informatiques du personnel du SSN	INE/SSM	0,0	2,5	2,0	0,0	4,5	0,0	4,5	0,0
	Objectif opérationnel 2.2 : Mettre en place des mécanismes de financement durable du SSN		12,6	0,0	0,0	0,0	12,6	3,0	9,6	0,0

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
	Résultat 2.2.1 : Un Fonds national de développement de la statistique est mis en place et fonctionnel		9,6	0,0	0,0	0,0	9,6	0,0	9,6	0,0
41	Réalisation de l'étude sur la mise en place du Fonds National de Développement de la Statistique	INE	9,6	0,0	0,0	0,0	9,6	0,0	9,6	0,0
42	Décret portant mise en place du Fonds National de Développement de la Statistique	MFCEB/INE/CNS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
43	Opérationnalisation du Fonds de Développement de la Statistique (Mise en place du Comité de gestion du Fonds)	CNS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Résultat 2.2.2 : Une stratégie de mobilisation des ressources complémentaires est mise en place et fonctionnelle		3,0	0,0	0,0	0,0	3,0	3,0	0,0	0,0
44	Organisation d'une table ronde avec les PTF sur le financement de la SNDS 2018-2021	INE	3,0	0,0	0,0	0,0	3,0	3,0	0,0	0,0
45	Concertation régulière avec les PTF chaque fin d'année lors de l'élaboration de leur Plan de travail de l'année suivante	INE/SSM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
46	Plaidoyer auprès du Gouvernement pour la création de lignes budgétaires spécifiques pour le financement des activités statistiques des SSM	INE/SSM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Objectif opérationnel 2.3 : Doter et moderniser le SSN en moyens matériels et logistiques adéquats		19,0	114,2	56,7	6,0	195,9	46,6	130,9	18,4
	Résultat 2.3.1 : Le SSN est bien équipé en matériels informatique de pointe pour la collecte et le traitement des données		19,0	87,6	5,0	6,0	117,6	41,8	64,6	11,2
47	Acquisition de matériels TIC pour la collecte des données	INE	0,0	60,3	0,0	0,0	60,3	0,0	60,3	0,0
48	Acquisition de climatiseurs	INE	0,0	4,3	0,0	0,0	4,3	0,0	4,3	0,0

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
49	Installation de 2 serveurs et acquisition de deux (02) ordinateurs avec licences windows pour le service statistique du SMF	SMF	14,0	0,0	0,0	0,0	14,0	14,0	0,0	0,0
50	Acquisition de trois (3) ordinateurs pour le service statistique de la Direction Générale des Registres et des Notaires	DGRN	3,0	0,0	0,0	0,0	3,0	3,0	0,0	0,0
51	Acquisition de trois (03) ordinateurs pour le service statistique de la Direction Générale de l'Administration Publique (DGAP)	DGAP/MJDHAP	0,0	3,0	0,0	0,0	3,0	3,0	0,0	0,0
52	Acquisition de trois (03) ordinateurs, un copieur et une imprimante pour le département statistique de l'Agriculture	DSSA/MADR	0,0	7,0	0,0	0,0	7,0	7,0	0,0	0,0
53	Acquisition de mobiliers de bureaux pour les nouveaux SSM et autres services du SSN	SSM	0,0	10,0	0,0	0,0	10,0	10,0	0,0	0,0
54	Maintenance/Entretien des équipements et autres installations	INE/SSM/CNS	2,0	3,0	5,0	6,0	16,0	4,8	0,0	11,2
	Résultat 2.3.2 : Le SSN est équipé en matériels roulants pour la collecte des données		0,0	0,0	51,7	0,0	51,7	0,0	51,7	0,0
55	Acquisition de deux (02) véhicules de collecte des données pour l'INE	INE	0,0	0,0	51,7	0,0	51,7	0,0	51,7	0,0
	Résultat 2.3.3 : Les locaux du SSN sont aménagés ou réhabilités		0,0	26,6	0,0	0,0	26,6	4,8	14,6	7,2
56	Rénovation des locaux de l'INE	INE	0,0	14,6	0,0	0,0	14,6	0,0	14,6	0,0
57	Aménagement des locaux des nouveaux services statistiques créés	SSM	0,0	12,0	0,0	0,0	12,0	4,8	0,0	7,2
	Objectif opérationnel 2.4 : Créer un mécanisme susceptible de motivation et d'intéressement des cadres		6,0	6,0	6,0	6,0	24,0	24,0	0,0	0,0
	Résultat 2.4.1 : les salaires des agents de l'INE sont revalorisés		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
58	Plaidoyer pour un alignement des salaires des agents de l'INE sur ceux des régies financières du même Ministère des Finances	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
59	Signature arrêté conjoint Ministère des Finances et Ministère en charge de l'Administration Publique sur la revalorisation des salaires des agents de l'INE	MFCEB/MJDHAP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
60	Mise en œuvre de l'arrêté interministériel	MFCEB/MJDHAP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Résultat 2.4.2 : Un système de récompense est créé		6,0	6,0	6,0	6,0	24,0	24,0	0,0	0,0
61	Instauration d'un Prix annuel du meilleur agent de l'INE	CNS	1,0	1,0	1,0	1,0	4,0	4,0	0,0	0,0
62	Instauration d'un Prix du meilleur service statistique sectoriel de l'année	CNS	2,0	2,0	2,0	2,0	8,0	8,0	0,0	0,0
63	Instauration d'un Prix annuel de la meilleure publication statistique de l'INE	INE	3,0	3,0	3,0	3,0	12,0	12,0	0,0	0,0
	Axe stratégique III : Amélioration de la production statistique		1 026,1	1 119,9	1 628,9	1 588,0	5 363,0	425,4	3 738,4	1 199,2
	Objectif opérationnel 3.1 : Produire régulièrement les statistiques dans tous les domaines		1 026,1	1 115,9	1 628,9	1 587,3	5 358,3	424,6	3 734,4	1 199,2
	Résultat 3.1.1. : Les enquêtes et recensements sont réalisés		929,4	969,9	1 507,1	1 521,9	4 928,3	279,0	3 538,9	1 110,4
64	Recensement Général de la Population et de l'Habitat	INE	0,0	43,9	1 079,3	1 478,6	2 601,8	260,2	1 821,3	520,4
65	Recensement agricole	INE/MADR	639,6	159,9	0,0	0,0	799,5	0,0	249,5	550,1
66	Recensement des entreprises	INE	172,3	0,0	0,0	0,0	172,3	0,0	172,3	0,0
67	Enquête annuelle sur l'Agriculture	INE/MADR	31,0	27,3	27,3	27,3	113,1	18,8	94,3	0,0
68	Enquête annuelle sur les entreprises	INE	0,0	0,0	20,0	0,0	20,0	0,0	0,0	20,0
69	Enquête Emploi et travail des enfants	INE/MEAS	0,0	70,0	0,0	0,0	70,0	0,0	70,0	0,0
70	Enquête sur les handicapés	INE/MJDHAP/MEAS	0,0	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	50,0	0,0
71	Etude sur la création d'Emploi et le renforcement du capital humain	MJS	38,8	0,0	0,0	0,0	38,8	0,0	38,8	0,0

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
72	Réalisation de la 6ème enquête MICS	INE	0,0	563,1	0,0	0,0	563,1	0,0	563,1	0,0
73	Enquête sur le niveau de vie des ménages (IOF)	INE	0,0	0,0	370,4	0,0	370,4	0,0	370,4	0,0
74	Enquête sur les Producteurs	INE	2,0	8,0	2,0	8,0	20,0	0,0	20,0	0,0
75	Enquête qualitative sur la conjoncture	INE	8,0	8,0	8,0	8,0	31,8	0,0	31,8	0,0
76	Recensement des ressources humaines de l'Administration Publique	INE/DGAP	0,0	22,0	0,0	0,0	22,0	0,0	22,0	0,0
77	Programme de Comparaison internationale (PCI-Afrique)	INE	17,7	17,7	0,0	0,0	35,3	0,0	35,3	0,0
78	Projet d'amélioration de l'indice des prix à la consommation	INE	20,0	0,0	0,0	0,0	20,0	0,0	0,0	20,0
	Résultat 3.1.2 : Les statistiques courantes (données administratives) sont produites à temps opportun		96,7	47,4	58,5	62,4	265,0	145,7	30,5	88,8
79	Production des comptes nationaux annuels estimés	INE	0,8	0,8	0,8	0,8	3,0	3,0	0,0	0,0
80	Production des comptes nationaux annuels provisoires	INE	0,8	0,8	0,8	0,8	3,0	3,0	0,0	0,0
81	Production des comptes nationaux annuels définitifs	INE	0,8	0,8	0,8	0,8	3,0	3,0	0,0	0,0
82	Production de l'Indice des prix à la consommation	INE	3,0	3,0	3,0	3,0	12,0	12,0	0,0	0,0
83	Bulletin mensuel quantitatif de conjoncture	INE	0,3	0,3	0,3	0,3	1,2	1,2	0,0	0,0
84	Note de presse sur le commerce extérieur	INE	0,3	0,3	0,3	0,3	1,2	1,2	0,0	0,0
85	Annuaire statistique du commerce extérieur	INE	1,3	1,3	1,3	1,3	5,0	5,0	0,0	0,0
86	Annuaire des statistiques de l'Etat Civil	INE	0,0	1,3	1,3	1,3	3,8	3,8	0,0	0,0
87	Mise à jour du fichier des unités statistiques	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
88	Production de l'Indice des Prix à la production industrielle (IPPI)	INE	2,0	8,0	2,0	8,0	20,0	0,0	20,0	0,0
89	Suivi des indicateurs ODD	INE	4,5	2,0	2,0	2,0	10,5	0,0	10,5	0,0
90	Annuaire statistique de l'Education	DSP/MECSC	2,8	2,8	2,8	2,8	11,2	11,2	0,0	0,0
91	Elaboration de la carte scolaire	DSP/MECSC	40,0	0,0	0,0	0,0	40,0	40,0	0,0	0,0
92	Annuaire statistique de la Santé	MS	0,0	1,3	1,3	1,3	3,8	3,8	0,0	0,0
93	Suivi et évaluation de la pêche artisanale et semi-industrielle	DP/MFCEB	14,7	14,7	14,7	14,7	58,8	0,0	0,0	58,8
94	Révision de la base de données de la pêche	DP/MFCEB	1,5	0,0	17,0	0,0	18,5	18,5	0,0	0,0
95	Mise à jour des données de l'enquête cadre 2014 sur la flotte de pêche artisanale et semi-industrielle	DP/MFCEB	15,0	0,0	0,0	15,0	30,0	0,0	0,0	30,0
96	Annuaire statistique sur le transport aérien et maritime	SMF	1,3	1,3	1,3	1,3	5,0	5,0	0,0	0,0
97	Annuaire statistique de l'industrie	DI/MI	1,3	1,3	1,3	1,3	5,0	5,0	0,0	0,0
98	Bulletin trimestriel des statistiques du Tourisme	DDT/DGTH/MFCEB	4,1	4,1	4,1	4,1	16,3	16,3	0,0	0,0
99	Annuaire statistique du Tourisme	DDT/DGTH/MFCEB	1,3	1,3	1,3	1,3	5,0	5,0	0,0	0,0
100	Annuaire statistique sur le marché de travail	DTEFP/MEAS	1,3	1,3	1,3	1,3	5,0	5,0	0,0	0,0
101	Annuaire statistique de la Justice	MJDHAP	0,0	1,3	1,3	1,3	3,8	3,8	0,0	0,0
102	Production de la Balance des Paiements	BCSTP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
103	Production de la Situation monétaire	BCSTP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
104	Elaboration du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE)	DTP/MFCEB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
	Résultat 3.1.3 : Les statistiques émergentes (Paix, Sécurité, Gouvernance, Environnement, etc.) sont prises en compte dans la production des données		0,0	98,7	63,3	3,0	165,0	0,0	165,0	0,0
105	Enquête sur la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS)	INE	0,0	85,3	0,0	0,0	85,3	0,0	85,3	0,0
106	Enquête des alternatives sur la prohibition des réfrigérants gazéifiés	MIRNE/DSIECE/INE	0,0	10,3	0,0	0,0	10,3	0,0	10,3	0,0
107	Enquête sur les produits chimiques	MIRNE/DSIECE/INE	0,0	0,0	60,3	0,0	60,3	0,0	60,3	0,0
108	Annuaire statistique de l'environnement	MIRNE/DSIECE	0,0	3,0	3,0	3,0	9,0	0,0	9,0	0,0
	Objectif opérationnel 3.2 : Améliorer le système de collecte et de production des données		0,0	4,0	0,0	0,8	4,8	0,8	4,0	0,0
	Résultat 3.2.1 : Les concepts, nomenclatures, classifications et normes sont harmonisés et utilisés		0,0	4,0	0,0	0,8	4,8	0,8	4,0	0,0
109	Élaboration et validation des codes, nomenclatures, concepts et méthodes statistiques communs à l'ensemble du SSN par rapport aux normes internationales	CNS/INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
110	Organisation d'un atelier des structures de production statistique sur les normes en matière de production statistique	CNS/INE	0,0	4,0	0,0	0,0	4,0	0,0	4,0	0,0
111	Organiser une enquête sur la satisfaction des besoins des utilisateurs à la fin de la mise en œuvre de la SNDS	INE/CNS	0,0	0,0	0,0	0,8	0,8	0,8	0,0	0,0
112	Mise en place de la démarche qualité au sein du SSN	INE/CNS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
	Résultat 3.2.2 : Les données sont collectées à travers les NTIC (Tablettes, Smartphones)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
113	Utilisation systématique des Tablettes, Smartphones pour la réalisation des enquêtes et Recensements	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Axe stratégique IV : Promotion de la diffusion, de l'archivage, de la communication et de l'utilisation des statistiques		11,1	89,4	13,0	10,1	123,5	37,5	82,6	3,4
	Objectif opérationnel 4.1 : Promouvoir la diffusion et la communication		5,8	46,9	7,3	7,3	67,1	10,5	56,6	0,0
	Résultat 4.1.1 : Une politique de diffusion de l'information statistique est élaborée, validée et mise en œuvre		5,0	41,6	5,0	5,0	56,6	0,0	56,6	0,0
114	Elaboration des termes de référence pour le recrutement du consultant	INE/PTF	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
115	Recrutement du consultant	INE/PTF	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
116	Elaboration et validation de la politique de diffusion des données	INE	0,0	5,8	0,0	0,0	5,8	0,0	5,8	0,0
117	Mise à jour du site Web de l'INE (Diffusion sur le site Web)	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
118	Elaboration d'un mailing groupe (e-mail des destinataires)	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
119	Diffusion des publications avec le mailing groupe	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
120	Diffusion par courrier ordinaire des publications	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
121	Réhabilitation de la bibliothèque de l'INE	INE	0,0	25,8	0,0	0,0	25,8	0,0	25,8	0,0
122	Elaboration et diffusion du calendrier de diffusion des publications de l'INE	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
123	Réponses aux demandes d'informations ou de données	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
124	Organisation des ateliers de restitution des résultats d'enquêtes	INE	5,0	10,0	5,0	5,0	25,0	0,0	25,0	0,0

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
	Résultat 4.1.2: Une stratégie de communication est élaborée et mise en œuvre		0,8	5,3	2,3	2,3	10,5	10,5	0,0	0,0
125	Elaboration et validation de la stratégie de communication de l'INE	INE	0,0	3,0	0,0	0,0	3,0	3,0	0,0	0,0
126	Transmission régulière des communiqués de presse aux journalistes	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
127	Organisation de conférences de presse	INE	0,0	1,5	1,5	1,5	4,5	4,5	0,0	0,0
128	Couverture médiatique des principales activités de l'INE et du SSN	INE	0,8	0,8	0,8	0,8	3,0	3,0	0,0	0,0
	Objectif opérationnel 4.2 : Assurer l'archivage des données		0,0	9,1	0,0	0,0	9,1	3,1	6,0	0,0
	Résultat 4.2.1 : Les outils d'archivage sont disponibles		0,0	3,1	0,0	0,0	3,1	3,1	0,0	0,0
129	Actualisation de l'outil d'archivage TOOLKIT	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
130	Installation de l'archive nationale des données (NADA)	INE	0,0	3,1	0,0	0,0	3,1	3,1	0,0	0,0
	Résultat 4.2.2 : Les données statistiques sont effectivement archivées		0,0	6,0	0,0	0,0	6,0	0,0	6,0	0,0
131	Archivage systématique des enquêtes en cours avec TOOLKIT	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
132	Archivage des enquêtes déjà réalisées et non encore archivés avec TOOLKIT	INE	0,0	6,0	0,0	0,0	6,0	0,0	6,0	0,0
133	Mise à jour de l'archive nationale des données (NADA)	INE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Objectif opérationnel 4.3 : Promouvoir l'analyse approfondie des données		2,5	2,5	0,0	0,0	5,0	5,0	0,0	0,0
	Résultat 4.3.1 : Des accords de partenariat sont signés avec les Instituts de recherche et les Universités		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
134	Signature d'un cadre de collaboration entre l'Université de STP et l'INE	INE/USTP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

N° d'ordre de l'action	Intitulé de l'action	Structure responsable	Coût annuel (en milliers EUROS)				Source (en milliers EUROS)			
			2018	2019	2020	2021	Total	État	PTF	A rechercher
	Résultat 4.3.2 : Des rapports d'analyse approfondie des données sont publiés		2,5	2,5	0,0	0,0	5,0	5,0	0,0	0,0
135	Publication d'un rapport d'analyse approfondie sur une thématique de MICS5 2014	INE/USTP	2,5	0,0	0,0	0,0	2,5	2,5	0,0	0,0
136	Publication d'un rapport d'analyse approfondie sur une thématique de l'enquête budget consommation 2017	INE/USTP	0,0	2,5	0,0	0,0	2,5	2,5	0,0	0,0
	Objectif opérationnel 4.4 : Promouvoir la culture statistique		2,9	30,9	5,7	2,9	42,3	18,9	20,0	3,4
	Résultat 4.4.1 : Les Journées Africaine de la Statistique (JAS) et Mondiale de la Statistique (JMS) sont organisées		2,9	2,9	5,7	2,9	14,3	10,9	0,0	3,4
137	Organiser la journée africaine de la statistique le 18 novembre de chaque année	INE/SSM	2,9	2,9	2,9	2,9	11,4	8,0	0,0	3,4
138	Organiser la journée mondiale de la statistique le 20 octobre 2020	INE/SSM	0,0	0,0	2,9	0,0	2,9	2,9	0,0	0,0
	Résultat 4.4.2 : Des séminaires d'information, conférence et forums sont organisés		0,0	28,0	0,0	0,0	28,0	8,0	20,0	0,0
139	Organisation d'une conférence publique sur l'inflation à l'Université	INE	0,0	5,0	0,0	0,0	5,0	5,0	0,0	0,0
140	Organisation d'un séminaire d'informations sur les comptes nationaux	INE	0,0	3,0	0,0	0,0	3,0	3,0	0,0	0,0
141	Organisation d'un forum sur le développement de la statistique	INE/SSM/PTF	0,0	20,0	0,0	0,0	20,0	0,0	20,0	0,0
	Résultat 4.4.3 : Un plaidoyer est fait pour l'introduction de l'enseignement de la statistique dans les écoles		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
142	Séance de travail avec le Ministère de l'Education, de la Culture, de la Science et de la Communication	INE/MECSC/CNS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
143	Elaboration et validation des modules d'enseignement ou supports de cours selon les niveaux choisis	INE/MECSC/CNS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL GENERAL			1 466,9	1 711,9	2 001,4	1 792,5	6 972,7	1 281,0	4 415,4	1 276,2

